

Une commune
engagée, unie
et solidaire



Au Fil

du Formans

MOT DU MAIRE

**MADAME, MONSIEUR,
CHÈRES DÉSIDÉRIENNES,
CHERS DÉSIDÉRIENS,**



Le 15 mars dernier, vous avez décidé de me renouveler votre confiance avec près de 73 % des voix et je tenais à vous en remercier une nouvelle fois.

Quarante-huit heures plus tard, le pays se confinait pour faire face à une crise sanitaire mondiale qui impacte toujours nos vies.

Dix mois plus tard, nous ne sommes toujours pas sortis de cette crise sanitaire et nous respectons les gestes barrières de façon responsable et systématique.

Le nouveau conseil municipal n'a pu se réunir à huis clos que le 27 mai pour élire le maire, et les 5 adjoints.

Ce n'est que le 9 juin que les conseillers délégués ont été nommés, le budget primitif 2020 voté et les 10 commissions communales désignées.

Les nouveaux élus se sont mis très rapidement au travail, chacun dans ses délégations et compétences. Ils ont réalisé un énorme travail pour que la vie reprenne ses droits.

Je tenais ici à saluer l'engagement de tous les élus face à cette période de crise.

Malheureusement une seconde vague est venue durcir notre quotidien avec un renforcement des protocoles sanitaires puis l'instauration d'un couvre-feu décrété par Mme la préfète de l'Ain le 22 octobre, puis un second confinement national une semaine plus tard....

Plus de 30 manifestations (associatives ou municipales) sur notre commune ont été annulées durant ces 10 mois. Les trois cérémonies commémoratives (8 mai, 16 juin, 11 novembre) ont eu lieu à huis clos.

Néanmoins, malgré cette crise et ce contexte morose la vie municipale continue.

Le suivi des différents dossiers tels que l'urbanisme, les investissements et les demandes de subventions sont gérés quotidiennement par les élus. Notons également que le défrichage de la parcelle du futur collège est terminé.

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, je ne sais pas si les vœux de janvier pourront ou non se tenir en présentiel à la salle des fêtes de notre village.

Cet automne, de nouveaux attentats ont endeuillé notre pays. Mes pensées vont aux familles des victimes.

Que les associations, et l'école puissent de nouveau fonctionner normalement. Que chacun puisse organiser ses loisirs, sortir et s'amuser. Que nous puissions retrouver une vie « comme avant » auprès de nos familles et amis.

Tels sont mes souhaits les plus chers pour 2021. Bonne et heureuse année !

Votre Maire, Frédéric VALLOS



*Hommage à Samuel Paty
Ecole de Saint Didier de Formans lundi 2 novembre 2020*

SOMMAIRE

ÉDITO	PAGE 02
VIE MUNICIPALE	PAGE 04
VIE LOCALE	PAGE 30
VIE ASSOCIATIVE	PAGE 33
INFOS UTILES	PAGE 47

INFORMATIONS

JOURS D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi	9h - 12h30	14h - 17h30
Mardi	9h - 12h30	14h - 17h30
Mercredi		14h - 18h
Jeudi	9h - 12h30	
Vendredi		14h - 17h30
Samedi	9h - 12h	

COORDONNÉES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

04 74 00 14 70 - Fax. 04 74 08 80 30
contact@saintdidierdeformans.fr

www.mairie-stdidierdeformans.fr


 @mairiesaintdidierdeformans01600

 @mairie_de_st_didier_de_formans

 @01347

Pour suivre toutes les actus de votre commune, **inscrivez-vous à l'Infolettre municipale** sur la page d'accueil du site.



Pour recevoir des alertes, téléchargez  sur votre smartphone

LES ÉLUS SONT À VOTRE DISPOSITION ET VOUS RECEVRONT EN MAIRIE SUR RENDEZ-VOUS

-  **M. Frédéric VALLOS** - Maire
-  **M. Christophe HENRY** - 1^{er} Adjoint
Urbanisme
-  **Mme Corinne MARTIN GAJAC** - 2^e Adjointe
Communication
-  **M. Gilles GROSSAT** - 3^e Adjoint
Finances
-  **Mme Sindy GONZALEZ** - 4^e Adjointe
Environnement - Développement durable -
Culture et Patrimoine
-  **M. Richard GAY** - 5^e Adjoint
Affaires scolaires - Jeunesse - Petite enfance
-  **M. Clément PETIT** - Conseiller Délégué
Travaux - Voirie - Sécurité - Services techniques
-  **Mme Pascale GAUTIER-WILL** - Conseillère Déléguée
CCAS - Lien social - Cérémonies
-  **M. Sylvain PERRAUD** - Conseiller Délégué
Equipements scolaires - Continuité pédagogique -
Réfèrent projet collège
-  **Mme Alexandra BOURDELEAU** - Conseillère Déléguée
Vie locale - Monde associatif - Ressources humaines
-  **M. Jean DA COSTA** - Conseiller Délégué
Fleurissement - Services techniques - Cérémonies


RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

M. Frédéric VALLOS

COMMISSION COMMUNICATION

Corinne MARTIN GAJAC
Alexandra BOURDELEAU
Christelle CALLAND
Pascale GAUTIER-WILL
Richard GAY
Sindy GONZALEZ
Marie-Claude HENRY

CRÉATION ET IMPRESSION

ROUGE VERT Communication
04 74 60 36 38 - Villefranche sur Saône
 Rougevert communication
Tirage 950 exemplaires

CRÉDITS PHOTOS

Merci aux photographes !
Alexandra BOURDELEAU, Christian BRANDELET,
Séverine BRUYAS, Pascale GAUTIER-WILL, Richard
GAY, Sindy GONZALEZ, Marie-Claude HENRY,
Corinne MARTIN GAJAC, Pascal TIVOLI, Frédéric
VALLOS et les membres des associations pour leurs
articles.



VIE MUNICIPALE

PERSONNEL COMMUNAL

LES ATSEM DE L'ÉCOLE



Hélène PARIS

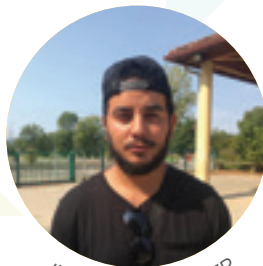


Charlotte BOCHET



Jeanice VIAL

LE PERSONNEL DE SURVEILLANCE DE LA COUR DE L'ÉCOLE ET DU RESTAURANT SCOLAIRE



Ibrahim KHOUIDER



Jennifer PERCHERANCIER



Jocelyne DUTREINE



Séverine BRUYAS



Le personnel travaillant au restaurant scolaire

De gauche à droite : Solange ABDILLA, Jeannine GELIZA, Jadwiga GONNARD



LE PERSONNEL DE LA MAIRIE



Les secrétaires

De gauche à droite

- Laurence SIONNEAU, Accueil - Urbanisme
- Thierry JULLIEN, Attaché territorial - Responsable du pôle administratif
- Bénédicte PERRIER, Accueil - Location de salles - Etat civil



Les agents techniques municipaux

Guillaume DUBOIS et Adrien MORAND

Les agents d'entretien



Agnès GIRIN



Jennifer PERCHERANCIER



DESAUTEL
PROTECTION INCENDIE

ETUDES DE RISQUES
EXTINCTEURS - RIA - BAES
DETECTION - EXTINCTION
DESENFUMAGE - MAINTENANCE
FORMATIONS

3, avenue de Lattre de Tassigny - 69330 MEYZIEU - Tél. +33 (0)4 72 45 05 89
lyon-est@desautel.fr - www.desautel.fr

de bouche à oreille
L'agence de comm' qui fait germer les idées et pousser les projets!

www.deboucheaoreille.fr • 04 74 00 59 62

Logo - Charte graphique
Flyers - Catalogues
Présentations Powerpoint
Affiches - PLV
Enseignes
Vitrophanie
Décoration de véhicules
Textile personnalisé
Objets publicitaires



FINANCES

NOUVEAUTÉ 2021 : LE BUDGET PARTICIPATIF

- ♥ Souvenez-vous, lors de nos réunions participatives, nous avons mis en place la boîte à idées dans le but de construire avec vous, l'avenir de notre village. Nous avons intégré dans notre budget 2020 un investissement issu de cette boîte à idées : La construction d'une halle devant la salle des fêtes.
- ♥ En 2021, nous souhaitons aller plus loin en lançant sur la commune le 1^{er} Budget participatif.
- ♥ Pour la première fois en 2021, les Désidériennes et Désidériens vont pouvoir proposer, co-construire et voter pour des projets dans leur commune.
- ♥ L'enveloppe allouée par la commune au budget participatif sera de 15 000 € pour l'année 2021.
- ♥ La commune mettra à disposition en mairie à compter du **1^{er} février 2021** différents documents :
 - Le règlement du budget participatif 2021
 - La fiche projet à utiliser pour déposer votre idée
 - Le mode d'emploi
 - Le bulletin de vote

LE BUDGET PARTICIPATIF COMMENT ÇA MARCHE ?



1 L'APPEL À IDÉE

Durant le mois de février 2021, participer à l'aide de la fiche projet papier disponible en mairie ou avec la fiche projet électronique disponible sur le site municipal.

2 ANALYSE DES PROJETS

Durant le mois de mars, la municipalité analyse la recevabilité et la faisabilité des projets. Si besoin, les porteurs de projet(s) pourront être contactés pour retravailler leur(s) projet(s) ou les fusionner avec d'autres.

3 PRÉSENTATION DES PROJETS RETENUS LORS D'UNE RÉUNION PUBLIQUE

Début avril, la municipalité publie sur le site de la mairie la liste définitive des projets retenus. Courant avril, la municipalité organise une réunion de présentation des projets retenus. Les habitants pourront venir à la rencontre des élus et des porteurs de projet lors de cette réunion

4 LE VOTE DES PROJETS

En fin de réunion ou en Mairie, du 1^{er} au 15 mai, chaque habitant pourra retirer, compléter et déposer son bulletin de vote dans l'urne dédiée.

5 RÉSULTAT DU VOTE

Au mois de juin, organisation par la municipalité d'une soirée «lauréats». Le dépouillement permettra aux participants de découvrir les projets plébiscités par les votants et donc retenus dans la limite de l'enveloppe allouée.

6 RÉALISATION DU OU DES PROJETS LAURÉATS

La commune engage et finalise les travaux des projets retenus dans les 2 ans.

QUI PEUT PARTICIPER ?



Les Désidériennes et Désidériens âgé(e)s de 16 ans et plus ainsi que toutes les associations du village.

QUELS CRITÈRES LES PROJETS DOIVENT-ILS RESPECTER ?

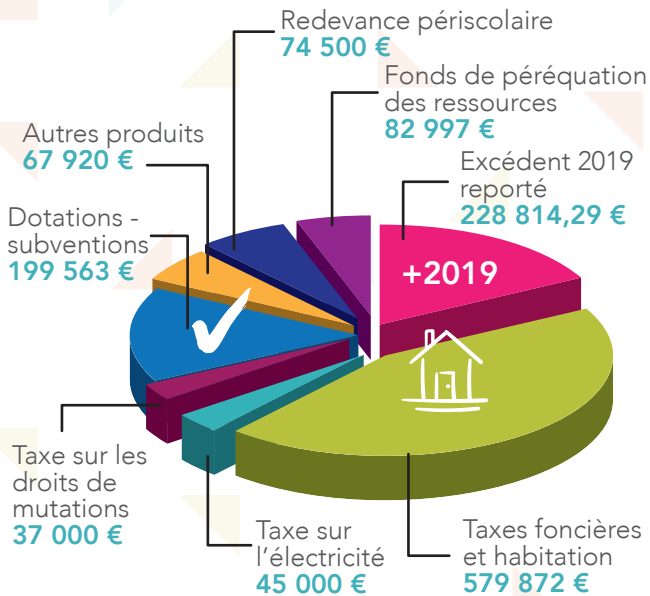


- ♥ Porter sur une réalisation nouvelle
- ♥ Être une dépense d'investissement
- ♥ Relever des compétences municipales
- ♥ Répondre à l'intérêt général
- ♥ Entrer dans le cadre du budget alloué

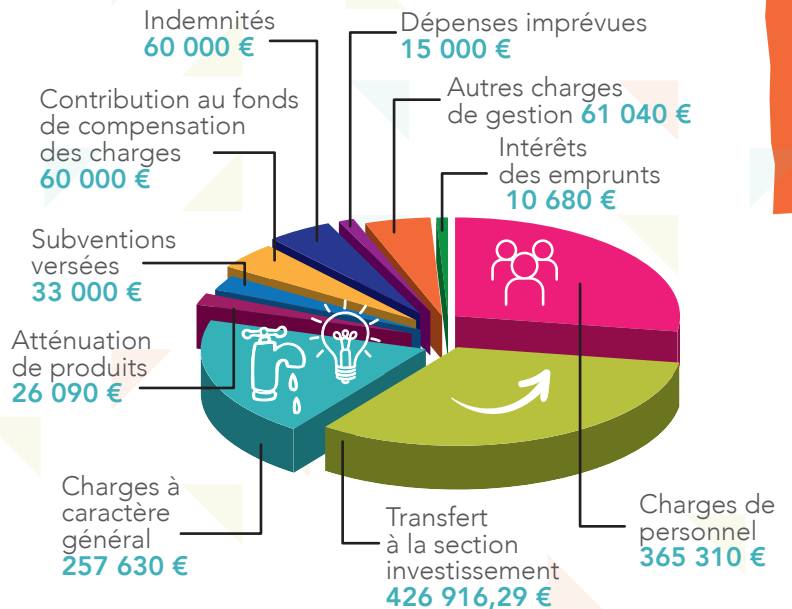
La présentation des budgets 2020 s'articule de la manière suivante :

BUDGET DE FONCTIONNEMENT : 1 315 666,29 €

Recettes de fonctionnement :



Dépenses de fonctionnement :



♥ Sans surprise, les dotations de l'état, les taxes diverses et les impôts constituent la majorité des ressources. On peut également remarquer la part des nombreuses subventions obtenues grâce à la qualité des dossiers montés ainsi que l'apport de la redevance du service périscolaire suite à la mise en service de la nouvelle cantine sous gestion communale.

♥ Il inclut le report de l'excédent de l'exercice 2019 pour **228 814,29 €**. Cet excédent issu d'une gestion rigoureuse des finances de la commune a permis au conseil municipal lors du vote du budget de **décider du maintien des taux d'imposition actuels**.

- **12,20% pour la taxe d'habitation**
- **12,50% pour la taxe foncière sur le bâti**
- **50% pour la taxe foncière sur le non bâti**

♥ Le rappel de ces taux d'imposition est l'occasion de vous informer et de vous rassurer sur les futures recettes de fonctionnement de la municipalité, avec la réforme de la taxe d'habitation qui entre en vigueur dès 2021, et qui prévoit la disparition de la taxe d'habitation sur les résidences principales (347 822 € de recettes sur le budget 2020)

♥ Dès 2021, pour les communes, la perte des recettes qui en résultera sera compensée par le transfert de la part départementale de taxes foncières sur les propriétés bâties.

♥ Conformément à l'engagement pris d'une compensation à l'euro près des collectivités territoriales, un dispositif d'équilibrage reposant sur un coefficient correcteur sera mis en place, afin de corriger les écarts de produits générés par ce transfert. Sa valeur définitive qui sera ensuite figée sera calculée début 2021 à partir des éléments de référence votés en loi de finance pour 2020.

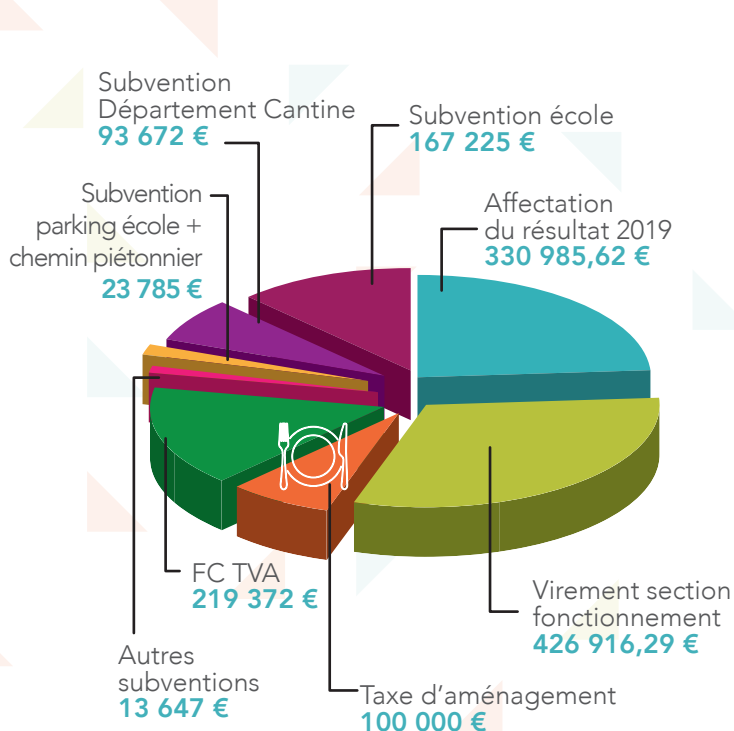
♥ La bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de transférer près d'un tiers du budget de la section fonctionnement vers la section investissement. Précisément **426 916,29 €**.



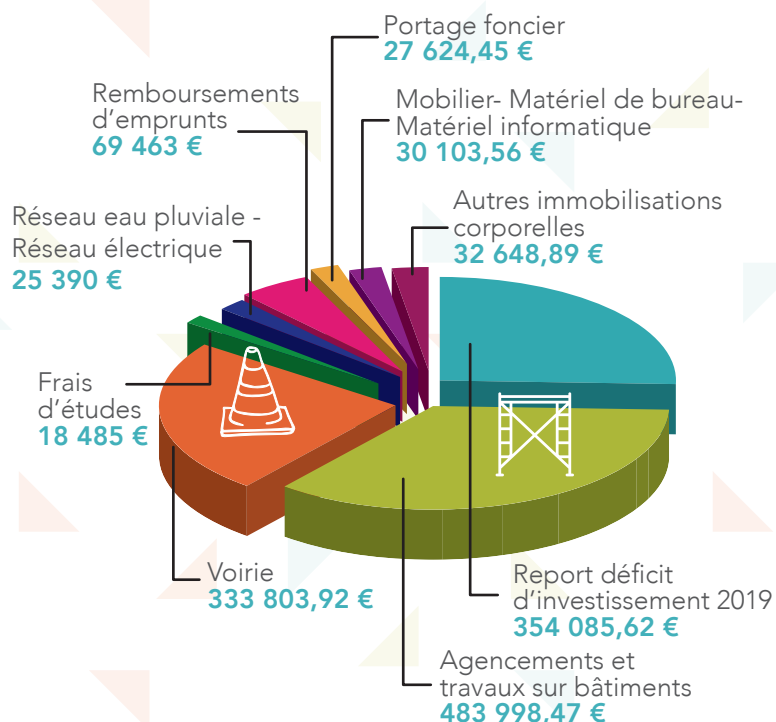
BUDGET D'INVESTISSEMENT : 1 375 602,91 €*

*en intégrant la décision de limiter l'emprunt de l'extension de l'école à 750 000 € sur les 900 000 € initialement prévus, et la non mise en place du prêt relais.

Recettes d'investissement :



Dépenses d'investissement :



Il est important de signaler l'énergie déployée par la municipalité pour aller chercher des subventions afin de favoriser le développement des investissements, sans pour autant augmenter l'endettement de la commune. Cette année, le niveau des subventions obtenu sur les investissements est de **298 329 €**.

Malgré la crise sanitaire traversée, la commune a poursuivi son ambition de développement en menant à terme plusieurs projets d'investissements. On peut noter qu'à fin octobre 2020, la commune a réalisé 77,67% des investissements globaux envisagés lors de la constitution du budget et 71,44% des nouveaux investissements intégrés au BP 2020.

Atteindre une telle performance dans le contexte si particulier de l'année 2020 démontre bien une volonté ambitieuse de notre commune.

Une ambition saine dans un contexte de maîtrise budgétaire qui permet à la commune de disposer d'une excellente santé financière que nous allons regarder plus en détail.

Analyse du niveau d'endettement

Certains observent la santé financière de la commune en ramenant le **niveau d'endettement au nombre d'habitants**.

Prenons l'exemple de 2 communes de 2 000 habitants :

	Commune A	Commune B
Capital restant dû au 31/12	800 000 €	1 600 000 €
Endettement par Habitant	400 €	800 €

A 1^{ère} lecture, la commune A est deux fois moins endettée que la commune B. Mais cette approche n'est pas suffisamment

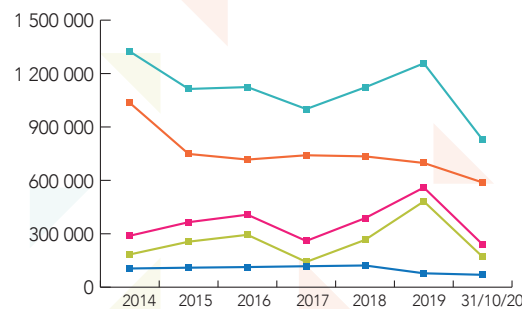
pertinente si elle n'est pas associée à la capacité d'autofinancement que dégage la commune.

	Commune A	Commune B
Capacité d'autofinancement brute	150 000 €	600 000 €
Nombre d'années nécessaires au désendettement	5 ans et 4 mois	2 ans et 8 mois

Au final, la commune B a la capacité à se désendetter deux fois plus rapidement que la commune A car elle dégage une plus forte capacité d'autofinancement.

Positionnement de notre commune

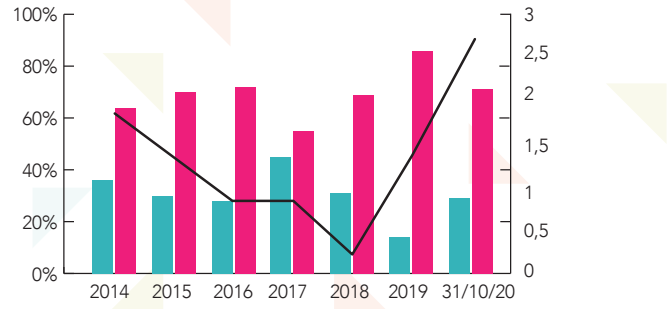
- Du point de vue de la Capacité d'autofinancement



Recettes de fonctionnement
 Dépenses de fonctionnement
 CAF Brute
 CAF Nette
 Remboursements des emprunts

*Pour 2020, la situation est arrêtée au 31/10/2020

- Du point de vue du poids des emprunts et du ratio de désendettement



■ Poids des emprunts / CAF Brute en % (Norme maxi de 50% à 60%)
 ■ Poids de la CAF Nette / CAF Brute en % (Norme mini de 50% à 40%)
 — Ratio de désendettement exprimé en année (Norme maxi idéale 6 ans)
 *Pour 2020, la situation est arrêtée au 31/10/2020

Cette situation nous permet de nous projeter sereinement vis-à-vis des investissements futurs et des capacités de la commune à solliciter de nouveaux emprunts afin de mener à bien sa politique d'investissement.

2 exemples de projection

Nouvel emprunt	Nouveau Poids des Emprunts / CAF Brute	Nouveau ratio de désendettement
700 000 € sur 15 ans	33%	5 ans et 2 mois
250 000 € sur 7 ans	29%	3 ans et 5 mois

Ces projections permettent de visualiser que nous conservons un poids des emprunts / CAF brute ainsi qu'un ratio de désendettement inférieurs aux points de repère. Ce qui conforte le fait d'avoir au niveau de la commune une politique d'investissement ambitieuse dans un contexte de maîtrise budgétaire.

Gilles GROSSAT,
 Adjoint aux finances



LEXIQUE

- ♥ Recettes de fonctionnement - Dépenses de fonctionnement = CAF Brute (Capacité d'Autofinancement Brute)
 CAF Brute - remboursement du capital des emprunts = CAF Nette
- ♥ $(\text{Niveau de remboursement annuel de Capital d'emprunt} / \text{CAF Brute}) \times 100 = \text{Pourcentage du poids de remboursement de la dette sur la CAF Brute}$
- ♥ $(\text{Niveau de capital restant dû} / \text{CAF Brute}) = \text{Ratio de désendettement en année de CAF}$

TRAVAUX

Malgré une année 2020 dans un contexte difficile, les travaux d'investissements, d'entretien et de rénovation ont été nombreux sur notre commune.

CHEMIN DE RONCHEVEUX PARTIE BASSE

Reprise totale des enrobés avec un léger profil d'écoulement central pour canaliser les eaux pluviales vers le fossé du chemin du Renard. À noter que ce secteur est dorénavant en sens unique.

CHEMIN DE LA MURETTE

Après l'empierrement de la première partie du chemin à l'automne 2019, pose d'un enrobé bi-couche sur la seconde partie du chemin

CHEMIN DE LA TANNERIE

Création d'un réseau d'eaux pluviales et réfection de la voirie sur un linéaire de 700 m avec réalisation d'un enrobé pour une chaussée lourde et traçage de bandes de rives.

Ce chemin est dorénavant situé « en agglomération » avec un secteur limité « zone 30 » au lieu-dit la Tannerie.



Chemin de la Tannerie

Par arrêté du maire, la zone d'entrée d'agglomération actuelle située chemin de Rebillard, a été déplacée sur le chemin du Pont Neuf, afin de placer en « zone aggro » les chemins de la Tannerie, Botasse, Champ Berthaud et Rebillard.

CHEMIN DU PETIT RECOUVRAY

Réfection complète et gestion des eaux pluviales.

À noter que cette opération a été mutualisée avec la commune de Sainte Euphémie.



Chemin du Petit Recouvray

EAUX PLUVIALES :

- Les eaux pluviales de ruissellement du chemin de Penozan ont été collectées et raccordées par la création d'un réseau enterré sur le fossé du chemin du Renard à l'entrée du lotissement des Mésanges.
- Les grilles de récupération des eaux pluviales de la montée du chemin du Vieux Bourg et du parking de la salle des fêtes ont été re-calibrées et changées.

GIMET SAS

DEMOLITION
TERRASSEMENT
AMENAGEMENT EXTERIEUR
BETON ARME

06 21 17 18 52

www.gimetsas.fr



Créateurs et fabricants
C'BOIS MENUISERIE met à votre
disposition savoir-faire et professionnalisme.

Fenêtres bois ou PVC sur mesure - Volets roulants -
Volets bois
Parquets - Escaliers - Portes

C'BOIS MENUISERIE
482 Rue de l'Industrie
01480 JASSANS-RIOTTIER
Tél 04.74.68.33.76

PARKING SALLE DES FÊTES

Création de 5 places supplémentaires en épi le long de la route, ce parking dispose désormais de 30 places et 2 places PMR.



Des places supplémentaires sur le parking

PARKING DU CIMETIÈRE

Aménagement d'un parking perméable en « Saint Martin Belle Roche » devant le cimetière, chemin du Château en face de la chapelle. Pose de bordures sur 30 m afin de délimiter ce nouvel aménagement, tout en conservant les massifs du « comité de fleurissement » à l'entrée du cimetière.



Parking du cimetière

SÉCURISATION MODE DOUX LOTISSEMENT DE CHANTEMERLE

Mise en place de 3 gabarits pour empêcher les quads et les motos de circuler à vive allure dans le passage « mode doux » de ce lotissement

DÉPLOIEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC À LED

- Changement des poteaux et passage au LED pour l'ensemble du lotissement Chantemerle (6 mâts) et du lotissement des Fayettes (3 mâts)
- Remplacement de 8 éclairages par du LED au rond-point de Bramafand côté Saint Didier.

RÉNOVATION DE L'ANCIEN BÂTIMENT SCOLAIRE

Plusieurs travaux de rénovation dans l'ancien bâtiment de l'école (ancienne cantine) ont eu lieu durant l'été 2020 :

- Création d'une salle de couchettes de 42 m²
- Création d'une classe maternelle de 55 m²
- 1 grand bureau pour le Directeur de 18 m²
- 1 grande salle pour les enseignants de 45 m²
- Réparation de la toiture sur la partie de l'ancienne l'école
- Un nouveau couloir de circulation est adapté aux accès des nouvelles salles
- Dans le courant du mois de juin 2020, un visiophone a été installé côté entrée des primaires. Ce système de sécurité permettra d'assurer le contrôle des entrées et sorties des enfants.



Une nouvelle salle de couchettes pour la sieste des enfants

ÉTUDE TRAVAUX DE SÉCURISATION ROUTE DE TRÉVOUX RD28H

Avec l'arrivée prochaine (septembre 2023) du futur collège secteur des Bruyères, des travaux de sécurisation route de Trévoux sont prévus. Une convention pour une assistance à maîtrise d'ouvrage, pour une étude de faisabilité de la sécurisation de la route de Trévoux avec l'aménagement d'un mode doux et enfouissement des réseaux devra être signée.

CHANTIERS DE VOIRIE EN COURS POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ (SECTEUR ROUTE D'ARS)

En réflexion depuis 1 an (convention avec le Département et demande de subvention au titre des amendes de police), prévus au budget 2021, les travaux de sécurisation sur la route d'Ars ont été avancés. En concertation avec l'entreprise retenue et son planning allégé dû au confinement, les équipes ont œuvré à la création d'un trottoir de 1,4 m de largeur sur 400 m et à la réalisation d'un réseau d'eau pluviale et de 7 avaloirs le long de la RD936.



Clément PETIT,
Délégué aux travaux /
voirie / sécurité

LA FIBRE À SAINT DIDIER : OÙ EN SOMMES-NOUS ?



♥ Les **gros travaux de génie civil** de l'été dernier menés par SOGETREL sont désormais derrière nous : l'artère principale est maintenant en place. Elle traverse de part en part la commune du sud (Bruyères – route de Sainte Euphémie) au nord (chemin de la Murette – Jassans) en passant par les Creuses, la rue de la Mairie et le Vieux-Bourg.

♥ Le 5 novembre dernier s'est tenue à la Mairie une **réunion de lancement d'étude pour le déploiement**, en présence d'élus, de Mr PAYET, notre référent « fibre » au SIEA (maîtrise d'ouvrage), et de Mme DESFETES conductrice des travaux de déploiement au groupe CIRCET.

♥ Les **différentes phases du projet** de distribution et desserte nous ont été présentées :

Phase 1 : ÉTUDES

- Lancement études
- Information Mairie
- Choix des emplacements des armoires de rue (PM)
- Prise en compte des perspectives d'évolution à 3 ans du PLU (logements supplémentaires)

5 NOV 2020

Phase 2 : PRÉPARATION

- Intégration des données par CIRCET
- Conventionnement
- Travaux à exécuter : déclaration, validation par le SIEA et présentation à la Mairie

Phase 3 : TRAVAUX

Exécution des travaux :

- Génie civil
- Pose armoires de rue (PM)
- Implantation/renforcement des poteaux
- Travaux aériens et souterrains (PBO)

Phase 4 : MISE EN SERVICE

- Réception des travaux de réseau
- Mise à disposition aux fournisseurs d'accès
- Commercialisation (délai de prévenance 3 mois)
- Prise de RDV FAI (3 à 6 semaines selon opérateur)

♥ Mi-novembre, nous entrons dans la **première phase du projet** (« phase 1 - études ») : le calibrage du nombre d'armoires de rue (« PM - Points de Mutualisation », 1 armoire pour 300 à 350 logements) est en cours. Il doit tenir compte des projets d'urbanisation à court terme pour les anticiper. Ces armoires (sans doute au nombre de 4) devront être placées le long de l'artère principale, pour desservir les quartiers le plus judicieusement possible.

♥ Puis une fois les phases 1 et 2 terminées, des points de branchement optique (PBO) seront reliés aux PM. Ces boîtiers (desservant 2 à 6 logements) seront placés au plus près des habitations, en aérien ou en souterrain.

♥ A l'issue des travaux, et de leur réception (fin de la phase 4) les fournisseurs d'accès internet (FAI) se positionneront sur chaque point de mutualisation pour s'y raccorder. **Une réunion publique (dernier trimestre 2021)** viendra clôturer la phase 4 du projet. La commercialisation étant bloquée règlementairement 3 mois pour ce raccordement, ceci va rallonger les délais de mise à disposition aux usagers. En choisissant son fournisseur d'accès, chaque foyer pourra alors se faire raccorder à son PBO le plus proche, et profiter de la vitesse de la fibre.

♥ En l'état actuel du projet, la mise à disposition à tous les Désidériens de la fibre devrait arriver fin 2021, début 2022.

♥ Il faut toutefois tenir compte de **l'avancement des travaux dans les communes voisines**. Ainsi, à Trévoux, par exemple, fin novembre 2020, ceux-ci étaient dans la phase 3. Il est donc fort probable que certains habitants au sud de la commune pourront bénéficier (en avance sur les autres Désidériens) de la mise en service des points de mutualisation de Trévoux. Ces personnes seront informées de leur éligibilité.

URBANISME

En réalisant d'importants aménagements au cours du dernier mandat, la commune s'est mise en situation de pouvoir anticiper la concrétisation des projets d'orientation et d'aménagement programmés (OAP), l'urbanisation du périmètre d'étude, situé derrière l'école, et l'arrivée du collège (pour 2023).

PARMI CES AMÉNAGEMENTS, RETENONS

- L'agrandissement de l'école et l'ajout d'un restaurant scolaire fin 2019
- La livraison à l'été 2020 de la résidence sénior Vindonissa et du collectif associé
- Et la très prochaine ouverture de la station d'épuration début 2021 (projet conduit par la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée), pour répondre efficacement en capacité au traitement des eaux usées.

Ces actions nous permettent à présent de pouvoir envisager un développement harmonieux de notre village en maîtrisant son urbanisation.

La **Commission Urbanisme**, composée de treize élus, s'est déjà réunie à plusieurs reprises depuis sa mise en place en mai dernier. C'est elle qui travaille sur les grandes orientations pour les proposer au conseil municipal. Elle veille également à la qualité des projets qui lui sont soumis.

TRANSFERT PLUI (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL)

La loi ALUR du 24 mars 2014 transférait automatiquement la compétence Plan Local d'Urbanisme aux Communautés de Communes, sauf en cas **de minorité de blocage** (par 25% au moins des communes représentant au moins 20% de la population). Le délai initial de transfert était reporté au 1^{er} janvier 2021, puis maintenant au 1^{er} juillet 2021, en raison des conditions sanitaires.

La Commune de Saint Didier de Formans s'est déjà opposée deux fois à ce transfert, en mars 2017 (avec 8 autres communes) et en mai 2019 (avec 7 autres communes). Depuis, la loi du 27 décembre 2019 (engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique) laisse de nouveaux pouvoirs aux maires pour leur Plan Local d'Urbanisme. **A la suite d'un vote en conseil municipal, la commune s'est à nouveau opposée au transfert de compétence lors de la délibération du 23 novembre 2020.**

SECTEUR DES BRUYÈRES

♥ Collège : modification simplifiée PLU

Par délibération du Conseil Municipal le 10 juillet 2020, la commune a engagé la modification du plan local d'urbanisme. Ce changement était conduit par la nécessité de revoir notre zonage autour du futur collège : **ajout d'un parking de 58 places** sur une zone naturelle avec reclassement en zone Np en face du collège côté route de Trévoux, et reclassement en **zone naturelle d'une parcelle de 1,66 Ha** initialement classée en UL (car faisant partie des 5 Ha du collège).

La procédure de modification simplifiée est en cours. Les échanges avec les personnes publiques associées sont entamés. Une enquête publique sera prochainement ouverte, avec un objectif d'approbation de cette modification pour avril prochain.



♥ **Projet de lotissement « le Domaine des Bruyères » - OAP 6** : Ce projet est conduit depuis plusieurs années par la société YTEM, représentée par Mr MARCHAND. Il consiste en la création de 7 lots sur une surface de 5500 m² à l'est du futur collège. Initialement prévu pour 14 lots, l'aménageur l'a donc réduit à 7 (après négociation avec la mairie) avec des parcelles plus grandes. Un mode doux sera créé le long de la route de Sainte Euphémie, en jonction avec le collège.

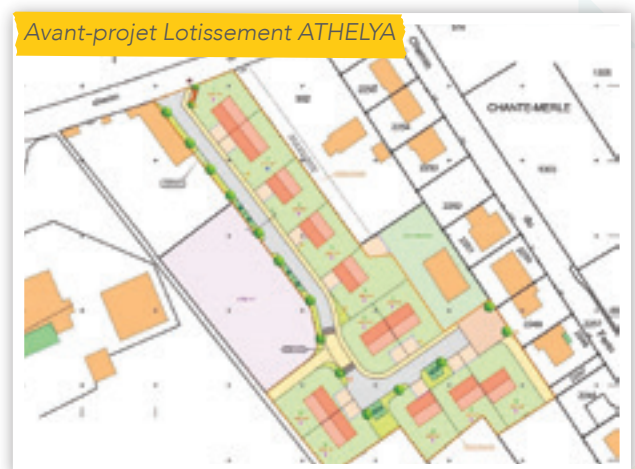
La rétention des eaux pluviales est prévue sur la parcelle, sous la forme d'une cuve d'une capacité de 77 m³. Un point de vigilance important : pour limiter les écoulements des débordements aux points bas, nous étudions en coopération avec le Département la possibilité d'ajouter un bassin de rétention en amont des Grandes Combes. Ce bassin prendrait en compte à la fois les débordements des bassins du lotissement et du collège.



SECTEUR CENTRE BOURG

♥ **Périmètre d'étude** : Avec la mise en service très proche de la station d'épuration, élément requis pour poursuivre nos travaux sur ce secteur, le dossier périmètre d'étude a été réouvert à l'automne 2020. Nous avons sollicité notre architecte urbaniste M. BENOIT de l'Atelier du Triangle.

La société ATHELYA nous a proposé un avant-projet d'aménagement avec 12 lots (au lieu des 15 à l'origine du projet) sur la parcelle située derrière l'école. La Commission Urbanisme s'est positionnée en apportant des propositions d'amélioration. Les rencontres se poursuivent, en concertation avec l'aménageur.



♥ **Terrains Mr GIMARET – OAP n°1** : Pour cette OAP, suite au vote favorable pris lors de la délibération du conseil municipal du 21 août 2020, une procédure d'acquisition par la commune avec un portage par l'EPF de l'Ain est en cours.

♥ **Terrains SEMCODA chemin Charbonnet - OAP n°3 et N°4** : Nous avons rencontré en juin Mme DAYMONNAZ, chargée de développement à la SEMCODA (propriétaire des terrains de ces OAP), puis son président le 17 septembre. Pour ces aménagements, il est communément souhaité un phasage dans le temps, avec une ouverture pas avant 2028 à minima. (Règlement du PLU)

MODIFICATION N°2 DU PLU

Aujourd'hui, nombre de nos habitants nous font part de leurs inquiétudes avec des mises sur le marché de terrains constructibles aux surfaces très réduites, parfois moins de 300 m², en raison de nombreuses divisions de parcelles des propriétaires. Le règlement actuel de notre PLU, conjugué aux préconisations du Schéma de Cohérence Territoriale (le SCoT, dont une nouvelle version est applicable depuis le 15 août dernier) permettent cette situation. Face à ce phénomène, et pour préserver la qualité de vie dans notre village, nous souhaitons toiletter le règlement de notre PLU. Cette modification, qui suivra celle engagée pour le collège (zonage), est à l'étude. La Commission Urbanisme a fait des propositions pour les soumettre à notre cabinet conseil d'urbanisme. Nous reviendrons vers vous pour les expliciter.

LES AUTORISATIONS D'URBANISME DÉLIVRÉES DU 01/01 AU 31/10/2020

- ♥ **Permis de construire** : 26 (dont 8 de type modificatif - extension)
- ♥ **Déclarations préalables** : 64 (piscines, clôtures, murs, annexes, panneaux photovoltaïques, façades, toitures ...)

- ♥ **Déclarations préalables** de divisions de parcelles : 8
- ♥ **Permis d'aménager** : 1 (lotissement « les Ecureuils » - 4 lots - chemin de Champ Perret)

INFOS PRATIQUES

- ♥ Si vous envisagez d'aménager un lot, nous vous encourageons à venir présenter votre projet en mairie, où nous sommes à votre disposition pour vous apporter du conseil. Fréquemment se posent des problèmes une fois les travaux débutés. Ces litiges et conflits seraient évitables avec une concertation préalable, et la présentation d'avant-projet.
- ♥ Nous pouvons aussi vous proposer des fiches pratiques qui vous aideront dans vos démarches de travaux.

Exemple de fiches pratiques



Christophe HENRY,
Adjoint à l'urbanisme

ÉCOLE

- ♥ Suite aux **travaux et réaménagements réalisés au cours de l'été 2020**, le groupe scolaire a récupéré une salle de couchettes supplémentaire pour la sieste des plus petits, un espace dédié à la gestion des Projets d'Accueil Individualisé pour l'ensemble des intervenants professionnels, ainsi qu'une nouvelle salle des maîtres et un nouveau bureau de direction, plus vastes et confortables pour l'équipe enseignante.
- ♥ La réorganisation entre les différents bâtiments de l'école nous a également permis d'optimiser les espaces de travail des élèves, puisque deux «anciennes» salles de classe ont trouvé une nouvelle destination et ont été transformées en **salles d'arts plastiques et d'activités manuelles**, l'une pour les maternelles et l'autre pour les primaires.
- ♥ Enfin, les investissements réalisés nous ont permis de **renouveler du mobilier, rénover la salle informatique et équiper l'ensemble des classes**. Ainsi, ces financements de matériels informatiques et numériques permettent maintenant à l'ensemble des six classes de primaire d'être équipées d'un vidéoprojecteur et d'un tableau interactif. Les classes de maternelle sont dorénavant



Classe de CM1 de Madame CHAPPOT

PROJETS 2020/2021 DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE POUR L'ÉCOLE

Suite aux travaux de sécurisation réalisés cet automne, **l'école du Pré Vert accueillera le mur d'escalade de la CCDSV** à partir des vacances d'hiver. Différentes classes vont pouvoir en profiter et découvrir cette pratique sportive. Les élus remercient les parents d'élèves qui se sont portés volontaires et valideront leur agrément pour aider à l'encadrement de cette activité. La Fédération Française du Sport Boules interviendra également au printemps pour

dotées d'un équipement mobile (ordinateur portable et vidéoprojecteur) qui permet une grande flexibilité d'utilisation. De plus, le directeur de l'école dispose maintenant d'un ordinateur portable dédié à cette fonction.

- ♥ Au delà de tous ces moyens matériels et dans ce contexte de crise sanitaire, **la rentrée scolaire s'est bien passée** avec une arrivée échelonnée par classe afin de répondre au protocole sanitaire de l'Éducation Nationale. Tout s'est très bien déroulé dans la mesure où l'ensemble des intervenants professionnels au sein de l'école tels que enseignants, ATSEM, personnel de cantine, de surveillance, d'hygiène et périscolaires se sont coordonnés en amont pour adapter la prise en charge des enfants au regard des contraintes sanitaires du moment. Ce travail de coordination était toujours d'actualité à l'heure du reconfinement.
- ♥ Nous accueillons pour l'année scolaire 2020/2021 un total de **219 élèves pour 8 classes** (répartition et effectifs disponibles sur le site de la mairie).
- ♥ Du côté des enseignants, Mesdames LATOUR, BIASINI ainsi que Monsieur BONNARD sont nouvellement arrivés à l'école pour cette rentrée. Monsieur BONNARD assure la décharge de direction de Monsieur FRECON.
- ♥ En ce qui concerne le personnel communal intervenant à l'école, nous avons accueilli Mesdames BRUYAS et DUTREIVE qui accompagnent les maternelles sur le temps méridien (cantine & surveillance).

initier les enfants de l'école à la **pratique de la Boule Lyonnaise** et permettra, grâce à l'implication du club « La boule joyeuse des Bruyères », de renforcer les liens intergénérationnels entre les licenciés du club les plus âgés et les jeunes élèves de la commune.

Richard GAY,
Adjoint aux affaires scolaires



COMMUNICATION

SAINT DIDIER, UNE COMMUNE 2.0 SUIVEZ L'ACTUALITÉ !

▶ LE BULLETIN MUNICIPAL

La décision a été prise qu'il n'y aurait désormais plus qu'un seul bulletin annuel version papier. Le second bulletin semi-annuel du mois de juin est abandonné au profit du développement de nos outils numériques.

Toutefois, en cas d'information importante, des flyers ponctuels pourraient être diffusés dans vos boîtes aux lettres.

▶ NOS OUTILS NUMÉRIQUES

♥ **Le site internet de la commune**, mis à jour quotidiennement
www.mairie-stdidierdeformans.fr


♥ **L'infolettre** : parce que vous n'allez pas sur le site tous les jours, nous diffusons aux 309 inscrits une infolettre mensuelle. Vous trouverez les principales actualités, photos, agenda et autres infos pratiques parus sur le site durant le mois.

Pour vous inscrire : rendez-vous en bas de la page d'accueil du site, laissez votre mail. Vous recevrez un mail de confirmation qu'il faudra valider.

Il se peut, selon votre serveur, que ces infolettres arrivent dans vos spams. Pensez à enregistrer l'adresse de l'expéditeur dans vos contacts, notifiez le mail comme légitime (« Ceci n'est pas un indésirable », « Autoriser l'expéditeur », etc.).


♥ **Le panneau lumineux**, situé au carrefour de la rue de la Mairie et du chemin de Rebillard



♥ **L'application**  @01347 à charger gratuitement sur votre Smartphone. Mise en place pendant le confinement du printemps dernier, elle compte 420 abonnés. Grâce à ses alertes, l'information arrive directement sur votre smartphone. Attention toutes les coupures d'eau, EDF, retard de ramassage des ordures ménagères... ne sont pas prévisibles. Pour vous informer, nous devons l'être également en amont !

♥ Le signalement citoyen



Ce service proposé par l'application  vous permet de remonter des informations ou des problèmes dont vous êtes témoins sur la commune. Il peut s'agir par exemple d'un arbre tombé sur la chaussée, d'une fuite sur une canalisation, de dégradations...

Le signalement se fait grâce au mégaphone dans la barre d'onglet.

Il s'agit ensuite de vous laisser guider en remplissant les différents champs, localisation, photo, commentaire. Vos coordonnées sont facultatives, (s'effacent lorsque le signalement est traité) et nous permettent de vous contacter si besoin. Le signalement parvient par mail aux administrateurs qui transfèrent au service concerné.

Le signalement n'a pas pour vocation de faire remonter à la mairie vos problèmes d'ordre privé (trouble de voisinage, haies mal taillées, poubelles non rangées etc.) Ce n'est pas non plus un outil pour poser vos questions personnelles. Pour cela préférez le téléphone, le mail ou les rendez-vous en Mairie.

♥ Les réseaux sociaux

-  La page Facebook **@mairiesaintdidierdeformans01600** compte 319 abonnés
-  Le compte Instagram **@mairie_de_st_didier_de_formans** a 58 « followers »

Nous espérons organiser, dès que les conditions sanitaires le permettront des rencontres thématiques. En souhaitant que 2021 soit propice à la mise en place de ces moments d'échanges et de partages...



*Corinne MARTIN GAJAC,
Adjointe à la communication*

APPEL À VOS SOUVENIRS

On a tous dans nos albums de **vieilles photos de classe, du village**, qui constituent un patrimoine précieux pour les générations à venir.

Récemment, des Désidériens, partis de la commune, nous ont fait don de leurs vieilles photos de classe de Saint Didier de Formans.

Nous souhaiterions très bientôt pouvoir exposer ces photos pour en faire profiter l'ensemble de la population. Vous pourrez vous reconnaître sur ces clichés et certainement y retrouver de vieilles connaissances avec beaucoup d'émotion.

Pour cela, nous souhaitons étoffer notre collection qui ne peut se faire que grâce à vous, Désidériens.

Alors, feuillotez vos albums, fouillez dans vos armoires et si vous retrouvez ces vieilles photos, faites-le-nous savoir, nous vous les emprunterons pour les scanner....Elles rentreront alors dans l'histoire du village et constitueront un patrimoine précieux.

D'avance merci à tous.



BIENVENUE À VINDONISSA

♥ Fin août 2020, la résidence Vindonissa, située chemin de Charbonnet, a accueilli de nouveaux Désidériens.



♥ Vingt-cinq couples ou familles, locataires ou propriétaires, ont pu intégrer leur maison ou leur appartement dans cet agréable complexe résidentiel, où jeunes et seniors se côtoient sous l'œil bienveillant de la « girafe rouge ».

♥ Samedi 19 septembre, vingt et un résidents ont répondu présent à l'invitation de la municipalité pour un « pot d'accueil » en toute simplicité.



♥ C'est dans la nouvelle salle de convivialité et ses coursives extérieures que le maire, accompagné d'une partie de son équipe, a animé ce temps de rencontre.

♥ Après une présentation du village et un historique sur ce nouveau lieu d'habitation, les élus se sont présentés aux invités avant de leur servir, dans le respect du protocole sanitaire, le verre de l'amitié.

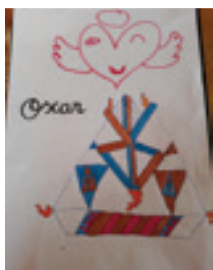


CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CETTE ANNÉE 2020

♥ L'année 2020, du fait de son contexte particulier, a engendré l'annulation de nombreuses manifestations, dont celles destinées à nos aînés : ainsi, le voyage annuel du mois de juin et le repas de fin d'année ont dû être décommandés. Ce repas a été remplacé, pour ceux qui le souhaitent, par la **distribution d'un « panier gourmand »**, à leur domicile.

♥ Heureusement, le spectacle inter-communal ainsi que l'après-midi crêpes ont pu avoir lieu en tout début d'année ! Le CCAS a en effet co-organisé avec l'association « L'Île aux Enfants » un après-midi inter-générationnel : au programme, des jeux pour tous, des crêpes à foison, grâce à la pâte préparée avec l'aide de Virginie BOIDRON, et une chorégraphie apprise par les enfants ! Un beau et bon moment à renouveler !



Dessins envoyés par les enfants du centre de loisirs aux aînés rencontrés lors de l'après-midi crêpes

♥ En avril 2020, en plein début de la crise sanitaire que nous connaissons tous, le CCAS a multiplié ses efforts afin de contribuer à la **fourniture de masques** aux Désidériens de plus de 70 ans dans un premier temps. Afin de compléter la dotation reçue qui était insuffisante, notre maire a acheté personnellement une centaine de masques, et le CCAS a mobilisé des bénévoles et des élus pour la confection de masques tissus. Nous remercions ainsi Madame DESROCHES, Madame RIOU, ainsi que les donateurs de tissus, élastiques, liens... pour leur générosité et le temps passé à ces confections « maison » répondant à la norme AFNOR.

♥ Le CCAS tient de plus à remercier l'Association Saint Didier Commune Rurale Nature et Patrimoine pour sa participation ainsi que tous les habitants qui se sont mobilisés pour leurs voisins (fabrication de masques, livraisons de courses).



Atelier couture chez Mme KNOEPFLI

♥ Par la suite, courant mai 2020, le CCAS a contribué à la distribution des 2 050 masques issus de la dotation de la Région, commandés par notre maire, et destinés à chaque habitant de notre commune.





M. Giudicelli propose des combinaisons et lunettes aux soignants

- ♥ De même, nous remercions Monsieur Giudicelli, qui a fait don de combinaisons de protection et de lunettes, que notre maire a remis à l'hôpital gériatrique d'Albigny alors en difficulté.
- ♥ Cette année 2020 aura vu de plus la mise en place par le CCAS d'un **fichier regroupant les personnes vulnérables** de notre commune. Il est ainsi possible pour les personnes le jugeant nécessaire, (personnes âgées et/ou personnes handicapées isolées) de s'inscrire sur ce fichier qui sera mis à jour chaque année. Cela permet ainsi aux élus et aux bénévoles du CCAS d'être encore plus efficaces en ciblant les plus fragiles d'entre vous pour leur venir en aide si besoin, que ce soit dans cet épisode de

Covid ou autre évènement imprévisible à venir (canicule, panne prolongée EDF...). Les bénévoles du CCAS ont ainsi effectué de multiples courses à l'occasion du confinement, et passé de très nombreux appels téléphoniques au mois d'août 2020, lors de la phase de canicule.

- ♥ A cet effet, vous trouverez au cœur de ce bulletin municipal un courrier vous invitant, si vous le jugez nécessaire, à vous faire recenser en tant que personne vulnérable pour l'année 2021 (même si vous l'avez déjà rempli en 2020 !).
- ♥ Les membres du CCAS vous souhaitent une belle et sereine année 2021, et espèrent vous retrouver dès le printemps lors du voyage annuel.



Pascale GAUTIER-WILL,
Déléguée au CCAS

Agenda



- **Après-midi crêpes**
Mercredi 3 mars 2021
- **Voyage**
Mercredi 9 juin 2021
- **Repas de Noël**
Dimanche 5 décembre 2021

SPECTACLE INTERCOMMUNAL

Comme chaque année, les plus de 70 ans des communes de Saint Didier de Formans, Sainte Euphémie, Saint Bernard, Toussieux et Misérieux ont assisté au spectacle intercommunal co-organisé par les CCAS de ces 5 communes.

La commune de Misérieux était l'organisatrice 2020 mais c'est à Saint Bernard, salle du Mille club, que les spectateurs ont été accueillis.

154 personnes présentes ce 14 février, dont 45 de Saint Didier, commune très souvent en tête de liste en nombre de Désidériens qui assistent aux spectacles intercommunaux !

Cette année, direction Venise pour ce spectacle original avec quelques heures d'évasion avec chansons italiennes, masques, costumes vénitiens, danses, etc. A l'issue du spectacle petit goûter offert à tous.



ENVIRONNEMENT

PORTAILS OUVERTS DES JARDINS REFUGES LPO

- ♥ Le dimanche 20 septembre, la coordinatrice de la Ligue de Protection des Oiseaux de l'Ain, Rose TRONCY organisait la visite de plusieurs jardins refuges sur les communes de Saint Didier de Formans et de Reyriex.
- ♥ Notre maire M. VALLOS, et Mme GONZALEZ, adjointe en charge de l'environnement, ont participé à ces visites et ont pu découvrir la démarche de ces jardins écologiques, accueillant et protégeant la biodiversité de proximité.

Un jardin refuge c'est quoi ?

Le programme de Refuges LPO a été créé en 1921. Il est le 1^{er} réseau national de jardins écologiques. Un jardin refuge est un terrain public ou privé sur lequel le propriétaire s'engage à protéger la nature de proximité. Chacun s'engage à son niveau (jardins,



Visite du jardin, Chemin Vert à St Didier

terrasses, balcons, terrains communaux) avec ses moyens, à préserver la nature et améliorer la biodiversité sur son terrain.

Comment devenir jardin refuge ?

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site internet de la LPO : www.refuges.lpo.fr

- ♥ La LPO compte aujourd'hui plus de 27 000 refuges soit 40 000 hectares, pourquoi pas vous ? Chacun à son niveau peut faire en sorte de préserver le potentiel environnemental de notre village.

RÉDUIRE SES DÉCHETS AVEC UN COMPOSTEUR

Dans mon composteur, je mélange :

- les épluchures liées à la préparation des repas
- les coquilles d'œufs
- le marc de café
- les mandrins en carton de sopalin ou papier toilette
- les petits branchages
- les tontes de pelouse

En compostant ces déchets fermentescibles, vous pouvez obtenir du **compost**, à déposer au pied de vos plantations ou dans votre potager.

Vous réduirez ainsi le volume de votre poubelle d'ordures ménagères.

- ♥ La CCDSV vous propose des composteurs à moitié prix. En bois (600 litres / 30 €) ou en plastique (400 litres / 20 €) Faites le bon geste en 2021 !

INFOS

Communauté de Communes Dombes Saône Vallée
627 route de Jassans - 01600 Trévoux
04 74 08 97 66 - contact@ccdsv.fr



Sindy GONZALEZ,
Adjointe à l'environnement,
culture et Patrimoine

06 63 79 40 39
contact@coachconfianceyon.fr
www.coachconfianceyon.fr
Saint Didier de Formans

Coaching de vie
Coaching emploi
Formations
Bilans professionnels

Nathalie Giudicelli

ACAS VAL DE SAONE
Assistance Commerciale Administrative et en Secrétariat

Marie-Agnès MEISSIMILLY

Chemin des Bruyères
01.600 Saint Didier de Formans

04 74 08 57 41
06 68 98 45 70

mameissimilly@free.fr

UNE COMMISSION ENVIRONNEMENTALE MIXTE SUR LA COMMUNE

♥ La protection de l'environnement a été l'un des piliers de la dernière campagne de l'équipe municipale élue, avec une volonté de préserver le formidable potentiel environnemental de notre village tel que la présence du Formans, charmant cours d'eau qui traverse notre village, de nombreux bois et champs souvent fréquentés par des sangliers ou des chevreuils (pour les espèces les plus visibles) sans oublier une flore très diversifiée.

♥ Cette volonté s'est traduite notamment par la mise en place de la **commission mixte environnement** qui s'est déjà réunie à deux reprises, en 2020, entre deux périodes de confinement imposées par le risque sanitaire COVID-19. Le mot «mixte» a dès lors pris toute sa dimension car, outre quelques élus du nouveau conseil municipal (5 à 6 à chaque réunion), plus d'une vingtaine d'habitants de notre village ont rejoint celle-ci à ce jour ! Une telle participation à l'échelle de notre village est le signe d'une réelle volonté d'implication dans ce domaine !

♥ Chacune et chacun d'entre nous ont pu, très librement, prendre la parole afin d'évoquer leurs préoccupations et suggérer leurs idées d'action de protection de notre environnement. Des premières idées sont ainsi nées, sur des sujets aussi variés que :

- la protection du Formans et de son aqua-système (victime de plus en plus de sécheresses entre autres),
- l'édition d'un atlas de biodiversité,
- la transmission de la culture de la protection de l'environnement aux enfants de notre village et à l'ensemble des habitants au travers de l'organisation de manifestations et temps d'échanges dédiés,
- un nouveau mode de collecte voire de tri de nos déchets,
- la mise en place de moyens d'utilisation d'énergies renouvelables sur notre village, etc.

Les meilleures idées seront présentées au comité de pilotage formé pour l'occasion

et dont le rôle sera de faire le lien entre la commission Environnement et le conseil municipal. Puis, dans la limite du budget annuel voté, certaines idées seront alors mises en œuvre sur le terrain.

♥ L'enjeu est d'importance pour nous mais aussi et surtout pour les générations à venir. Vous pouvez (devez) vous aussi contribuer à faire en sorte que notre village reste un havre de paix pas seulement pour les habitants et leurs familles mais aussi toutes les nombreuses espèces animales et végétales qui y vivent ou bien y transitent.

♥ N'hésitez pas à contacter l'un(e) des membres de cette commission environnement (liste disponible sur le site de la mairie). Nous vous attendons nombreux lors des futurs moments de partages auxquels la commission ne manquera pas de vous convier en tant qu'habitants de notre village.

♥ Enfin, lorsque vous vous promenez sur les routes ou chemins de notre village en cette période de confinement, **pensez à ramasser de-ci de-là** les quelques déchets qui parfois les jonchent (tout en respectant les gestes barrières) ou bien faire remonter l'information à la mairie si vous constatez une décharge sauvage.

La protection de l'environnement de notre village est l'affaire de nous TOUS.

*Franck MEISSIMILLY,
Habitant de Saint Didier de Formans et membre
de la commission Environnement*

INSOLITE

Alors que chacun est confiné chez soi mi-avril, les abeilles se rassemblent sur la façade de la mairie.



JOURNÉES DU PATRIMOINE 2020

Notre chapelle était à l'honneur à l'occasion des Journées du Patrimoine, plusieurs événements y étaient en effet organisés le dimanche 20 septembre 2020.

♥ Notre maire, Frédéric VALLOS, a remis le permis de construire signé à l'association ASDCR Nature et Patrimoine représentée par sa présidente Marie-Thérèse LANDES. Un pas administratif nécessaire pour que les travaux de restauration démarrent. L'association ASDCR a également proposé aux visiteurs de la chapelle du Vieux Bourg de marquer l'histoire en faisant graver leurs noms sur une des futures tuiles du toit moyennant un don à l'association. Les fonds ainsi récoltés permettront d'alimenter l'enveloppe financière destinée aux travaux de rénovation de la chapelle.



♥ Une seconde animation a été proposée par la commission patrimoine de la commune avec une lecture théâtralisée de la « Légende de Tanay » qui relate la vie de Violette de Tanay, connue pour sa devise « Leurre t'attend ». Cette légende, issue du livre « Légendes et Histoires Trévoltiennes », a été mise en scène et contée par l'Association des Conteurs de Trévoux. Plusieurs séances étaient ainsi proposées durant l'après-midi pour permettre à tous les Désidériens, petits et grands, de pouvoir y participer.



affaire de clic
Créateur de solutions internet

Fabrice de Sainte Marie

Directeur de projet

06 10 70 72 13

fsaintemarie@affairedeclic.fr

310 route de Sainte-Euphémie
01600 Saint-Didier-de-Formans

www.affairedeclic.fr

Soyez présent sur le web !



MAISONS Art de Vivre
Terrassement - Maçonnerie - Coordination

Yvan Le Borgne

06 23 10 02 21

maisons-adv@wanadoo.fr

Lotissement "Le Clos des Vignes" - Route de S^e Euphémie
01600 Saint-Didier-de-Formans

CONSTRUCTION

RÉNOVATION

AVANT-PROJETS

PLANS PERMIS

COORDINATION

DE CHANTIERS



SARL. Denis RICHARD

Pour la création de vos espaces de vie.
ELAGAGE, ABATTAGE : c'est notre métier



LES JARDINS D'ANTOINE

Pour l'entretien de votre jardin.
Possibilité de contrat annuel avec
crédit d'impôt

01600 SAINT DIDIER DE FORMANS
04 74 00 60 63 • contact@richardpaysage.com
www.richardpaysage.com



NICOLAS BONIN

329 chemin Champ-Perret
01600 Saint-Didier-de-Formans

www.la-botte-secrete.eu
nicolas.bonin@orange.fr

CÉRÉMONIES OFFICIELLES 2020

CÉRÉMONIE DE ROUSSILLE

« Inhabituelle » ainsi pourrait-on qualifier cette cérémonie 2020... Une ambiance unique, depuis 75 ans... La **commémoration de Roussille** est un événement historique, marquant et inoubliable dans les mémoires désidériennes, depuis ce 16 juin 1944, où trente prisonniers de la prison de Montluc de Lyon, âgés de 18 à 57 ans, ont été fusillés par les Allemands, sur les terres désidériennes au lieu-dit « Roussille ». Chaque année, près de 200 personnes assistent à la cérémonie aux côtés de M. le maire : les conseillers municipaux, les familles des fusillés, les élus de la Communauté de Communes et du Département, les associations d'anciens combattants, les porte-drapeaux, les amis, les enfants de l'école, les Désidériens...

Cérémonie du 16 juin à Roussille



Depuis 1945 et de toute l'histoire des commémorations du massacre de Roussille, personne n'aurait envisagé, un instant, une cérémonie sans les familles des fusillés, sans la population, sans la participation des enfants de l'école, sans les porte-drapeaux. Et pourtant...

...Et pourtant, ce 16 juin 2020, dans le contexte sanitaire que l'on sait tous, seuls M. le maire et ses élus ont pu y assister, accompagnés uniquement de M. BLANC Président des Anciens Combattants, d'un seul porte-drapeau, d'un membre de la famille d'un fusillé, de deux membres de l'association ASDCR Nature et Patrimoine et d'un Désidérien qui représentait son père, ancien témoin historique de ce terrible événement.

Une situation unique en 75 ans, qui a rajouté de la tristesse et de la solitude à ce terrible événement.

Pour autant, et malgré le contexte sanitaire imposé, ce 16 juin 2020, les élus ont tenu à commémorer ces 30 martyrs morts pour la France, sur les terres d'un petit village de campagne, qui est le nôtre.

CÉRÉMONIES DU 8 MAI ET DU 11 NOVEMBRE

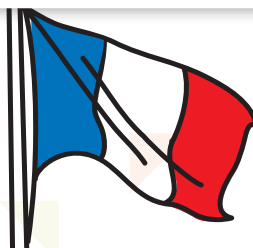


Cérémonie du 8 mai

Selon les règles sanitaires, elles se sont déroulées à huis clos...



Cérémonie du 11 novembre



COMITÉ DE FLEURISSEMENT

♥ Malgré la crise sanitaire, le comité de fleurissement continue ses plantations pour embellir notre commune. Nous avons réalisé de nouveaux massifs, comme par exemple au cimetière.

♥ Plusieurs nouveaux projets sont en cours de réalisation comme l'achat de nouveaux bacs et supports (37 rouge et vert) qui vont être installés et vont fleurir les poteaux en bois le long du stade et de l'école.



♥ Notre collectif actuel œuvre avec dévouement et convivialité mais nous faisons appel à toute personne ayant de la disponibilité, des idées et un esprit créatif pour nous rejoindre.

♥ Lors de la matinée du forum des associations, le comité de fleurissement a cuisiné sa paëlla à emporter : encore un succès pour cette année avec 146 parts vendues.



Les bénévoles fleurissent notre commune

Bonne année 2021 à tous et merci pour vos encouragements.

Jean DA COSTA,
Conseiller délégué au fleurissement
et services techniques



VIE MUNICIPALE

VIE LOCALE

VIE ASSOCIATIVE

INFOS UTILES

MAGASIN FERMIER NOUVEAU			
VENTE DIRECTE PRODUCTEUR Vende bovine et oeufs plein air.	MAGASIN PRODUCTEURS Fruits et légumes, charcuterie, fromages, poissons, épicerie...	CONTACT Emile MOREL et Jean-Philippe FOMMER 400 Route de Trévoix 0900 Sainte Euphémie 04.85.52.89.85 04.85.55.41.45 ferme@brugesval.com www.lafermedesbruges.com	PENOSAN Petits terrassements : cours, franchés, YED... Négresse Fourrages : Foin, paille...

FDSI

09 79 54 91 28
06 08 61 41 74

Confiez votre informatique à des spécialistes

Depuis 1989, 12000 particuliers ou professionnels nous ont fait confiance.

Dépannage - Formation - Installation - Internet - Vente
contact@fdsi.fr <http://www.fdsi.fr>

Photographe
 Pascal TIVOLI
 Mariage, Naissance, Portrait..
pascaltivoli.fr
 tel : 06.68.31.38.18
 01600 STE Euphemie

FORUM DES ASSOCIATIONS

Rendez-vous incontournable de la rentrée, le forum des associations a pu se dérouler malgré la crise sanitaire samedi 5 septembre dernier pour le plus grand plaisir des Désidérien(ne)s.

♥ Dans la grande salle des fêtes de nombreux stands représentant une dizaine d'associations ont permis aux habitants de découvrir différentes activités pour s'y inscrire.

Parmi les nouveautés :

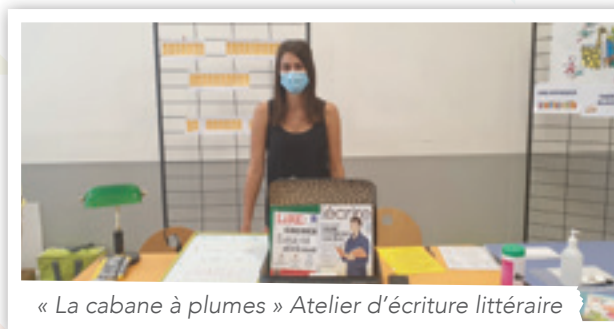
- un atelier d'écriture proposé par la bibliothèque,
- un nouveau cours de stretching ainsi qu'un second cours de pilate (pratiquants confirmés) proposés par la Gymnastique désidérienne
- une nouvelle association « Les cavaliers du Formans » regroupant les propriétaires de chevaux de la commune



« Les cavaliers du Formans »

- de beaux projets également pour l'association ASDCR Nature et Patrimoine

♥ Une belle réussite malgré les contraintes sanitaires ! La municipalité remercie les associations engagées sur la commune ainsi que l'ensemble des Désidérien(nes) pour leurs inscriptions permettant la survie du monde associatif en ces temps difficiles...



« La cabane à plumes » Atelier d'écriture littéraire



Alexandra BOURDELEAU,
Conseillère déléguée
aux associations

BOIS DU MORVAN
ACHAT / VENTE
Bois de Chauffage
&
VENTE / LIVRAISON
Granulés Bois - Pellets
Normes DIN+
04 74 00 04 60 - 06 08 24 29 32
Chemin de la Tannerie - 01600 St Didier de Formans



Benoît MACIA
Ramoneur diplômé d'état

06 52 18 25 25

contact@artisanramoneur.fr

www.artisanramoneur.fr



Menuiseries intérieures et extérieures - Bois, PVC, Alu
Blocs-portes - Escaliers - Parquets - Terrasses bois
Meubles salles de bains et cuisines
Agencements intérieurs - Placards

Meubles
et aménagements intérieurs
En médium - Sur mesure



Menuiserie Christophe FAURITE

Siège social : 44 Chemin du Baderand - 01600 St Didier de Formans
Atelier : 30 Allée des Pierronnes - Parc d'activités de Montfray - 01480 Fareins
Tél : 04 74 08 41 80 / Mail : contact@menuiserie-faurite.fr
Site internet : www.menuiserie-faurite.fr



SOPHRO ZEN
La Solution est en vous

Blandine Janin • 06 51 24 85 69

BIBLIOTHÈQUE

LE MOT DE LA BIBLIOTHÈQUE

♥ Ces derniers mois, la bibliothèque, comme les autres institutions du village, a vu son activité ralentir, et a dû s'adapter à la situation sanitaire. Cependant, hormis lors du premier et du deuxième confinement, les bénévoles de la bibliothèque ont continué à accueillir les lecteurs de Saint Didier et alentours aux horaires habituels, tout en mettant en place les mesures barrières recommandées pour l'occasion (limitation du nombre de personnes à l'intérieur des locaux, port du masque, utilisation de gel hydro-alcoolique, mise en « quarantaine » des livres en retour, prolongation des durées de prêt...).

♥ Merci aux Désidérien(ne)s qui ont continué à fréquenter la bibliothèque malgré ce protocole sanitaire contraignant mais indispensable. Les bénévoles sont heureux de pouvoir vous accueillir de nouveau !

♥ En période de confinement la médiathèque de Trévoux vous propose la réservation de livres et le « click and collect ».

INFOS

Horaires de la bibliothèque
Mercredi et vendredi de 16h30 à 18h30
Samedi de 10h à 12h
Nathalie BRIGUET 06 32 27 80 46
Françoise CLAUDE 06 72 08 63 77
espaceculturel-lapasserelle.fr

NOUVELLE ACTIVITÉ PROPOSÉE PAR LA BIBLIOTHÈQUE : LES ATELIERS D'ÉCRITURE

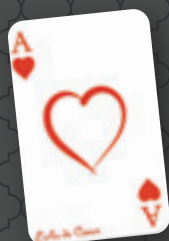
♥ Le 3 octobre, salle des Platanes, les écrivains de l'atelier d'écriture "La cabane à plumes" se sont enfin rencontrés ! Autour d'un thé ou d'un café, atablés devant nos feuilles, nos ordinateurs, nos stylos, nous avons savouré des petits gâteaux au chocolat et les mots des uns et des autres. Ce fut un moment très agréable, entre pudeur et convivialité.

♥ Le thème de cette séance était : le souvenir. Nous avons lu un extrait du livre "Je me souviens" de Georges Perec. Puis, les participants ont écrit un court texte dont chaque phrase commençait par « Je me souviens », à la manière de Perec. Les lectures de nos productions écrites furent un moment de partage, de surprises, de rires et d'échanges bien animés.



La cabane à plumes, atelier d'écriture, un samedi par mois à la bibliothèque Marc Bloch

♥ Les semaines suivantes, le groupe a pu continuer d'échanger grâce au forum et au blog de l'atelier (lacabaneaplumes.com). Impatients de se retrouver pour la deuxième séance du mois de novembre, les écrivains en herbe ont dû y renoncer, confinement oblige. Heureusement, l'atelier a eu lieu « à distance » grâce aux plateformes de visioconférence. Et le groupe a pu ainsi continuer de travailler, d'écrire, d'échanger, en attendant de se retrouver en chair et en os !



L'As de Coeur

BAR - RESTAURATION
DÉPOT DE PAIN
DÉPOT DE PRESSING

Ouvert du lundi au samedi dès 7h
14 chemin de charbonnet - 01600 St Didier de Formans
09 84 49 62 88

rougevert®
Agence Communicative

211 Av. Théodore Braun
69400 Villefranche s/S
04 74 60 36 38
www.rougevert.fr

f in o

TRIBUNE LIBRE

♥ Avec la parution de ce premier bulletin municipal depuis les élections de mars 2020, les premiers mots seront mes remerciements d'une part pour les Désidériens qui ont apporté leurs voix à la liste « Ensemble pour demain », d'autre part mes compliments pour le travail effectué par mes colistiers.

♥ L'expression des habitants s'est fait connaître et je ne remets pas en cause la voix des urnes et m'en remets donc à la majorité exprimée. Mais comme je l'ai indiqué dès le 1^{er} conseil municipal du 27/05/2020, je ne me situe pas dans une opposition systématique, terme politique et partisan qui ne me convient guère mais dans une volonté positive et constructive pour le bien-être des habitants et de la commune de Saint Didier. Mon investissement dans le village n'est pas d'aujourd'hui et n'est pas un vain mot, ainsi je continuerai à apporter

ma pierre à l'édifice pour que notre village se développe dans la meilleure harmonie. Le but de ma présence et de ma participation à ce nouveau conseil municipal sera d'essayer dans la mesure de mes moyens et selon les potentialités qui me sont laissées, de faire en sorte que ce mandat se passe dans un contexte respectueux et favorable aux intérêts de la population.

♥ A l'heure de la lecture de cet article, nous serons dans la période des fêtes de fin d'année, alors après une année tourmentée par les conditions sanitaires difficiles et contraignantes je formule les vœux que nous puissions tous ensemble sortir de cette crise et vous souhaite une année 2021 meilleure accompagnée d'une bonne santé pour chaque Désidérien et Désidérienne .



Daniel AKNIN,
Conseiller
municipal

LE RELAIS DE FORMANS
NOUVEAU
Venez goûter nos nouveaux produits de e-cigarette
NOUVEAU POINT CLÉS
595, Route d'Ars
01 600 SAINTE EUPHEMIE
04 74 00 23 26

CENTRE FUNÉRAIRE BOUVET POMPES FUNÉBRES - CONTRATS VIEUX - FUNÉRAIRES - ORATION
Permanence 24h/24 - 7j/7
Magasin
1, rue du Bois
01600 TRÉVOUX
04 74 00 15 15
contact.trevoax@pfbouvet.com
CHAMBRE FUNÉRAIRE
508, allée des Filléristes
Z.I. Fétan
01600 TRÉVOUX
04 74 08 16 39
www.bouvet-pompes-funebres.com

ESPACE SECURISE
Votre sécurité, Notre priorité
Alarme intrusion / Vidéovigilance / Contrôle d'accès / Réseaux
ALLIANCE ELECTRO SYSTEM
09 50 42 22 99

ALLIANCE ELECTRO SYSTEM

Votre sécurité, Notre priorité

ASSEY JEAN-CHRISTOPHE

387 ROUTE DE RIOTTIER, 69400 VILLEFRANCHE S/SAÔNE

06 84 09 82 78 - 09 50 82 22 19 - JCASSEY069@GMAIL.COM

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

- ♥ DESPLANCHES Madeleine... 21/12/2019
- ♥ CONVERT épouse
GONIN Clémence 03/01/2020
- ♥ BOUVET épouse
CREYX Christiane..... 12/01/2020
- ♥ SORDILLON François..... 18/01/2020
- ♥ FERREIRA Marina..... 03/03/2020
- ♥ LAGARDE Patrick..... 14/03/2020
- ♥ DUPASQUIER Jean-Pierre..... 20/05/2020
- ♥ ROMAND Robert..... 20/07/2020
- ♥ SIMON Antonin 02/09/2020
- ♥ CHAMBARD Roger..... 11/09/2020
- ♥ BEJA MARTINS Rui Manuel... 11/10/2020

MARIAGES

- ♥ CRESTIN Philippe
& GIROUD Amélie 27/06/2020
- ♥ CLAVIER Benjamin
& LIBBRECHT Tiphaine 11/07/2020
- ♥ JORRION Kévin
& HENRY Adeline 15/08/2020
- ♥ ALVAREZ Thomas
& VEYRET Justine 05/09/2020
- ♥ PEPE Valérian
& POENSIN-CRETET Coralie... 12/09/2020
- ♥ LANDES Pierre-Alain
& AGUERO Elodie 19/12/2020

Mariés sur la commune ayant donné leur autorisation.



Adeline HENRY
& Kévin JORRION



Amélie GIROUD
& Philippe CRESTIN



NAISSANCES

- ♥ GENOVESE Livio.....06/11/2019
- ♥ MARTIN Camille30/11/2019
- ♥ GRANDJEAN Jade31/12/2019
- ♥ HAMAÏLI Kellys..... 13/01/2020
- ♥ AUBRET Malone31/01/2020
- ♥ MAITRE Maëlle 17/02/2020
- ♥ BOUZIDI Madani.....07/03/2020
- ♥ SIMON Luca 11/03/2020
- ♥ JOLY Gabin..... 30/03/2020
- ♥ GHIOTTI Luca05/04/2020
- ♥ GODICHON Anna 11/06/2020
- ♥ CARDOSO Sandro..... 18/06/2020
- ♥ RAMEAU Zélie.....08/07/2020
- ♥ PARANT Gabin..... 17/07/2020
- ♥ GRANGE VALOO Camille.....26/07/2020
- ♥ PYOD Paul04/08/2020
- ♥ SALVADOR Ohana 20/08/2020
- ♥ BRUNE Arthur 26/08/2020
- ♥ AZOPARDY Louise.....04/09/2020
- ♥ ABOUT Flore 16/10/2020
- ♥ BENACHOUR Benamar.....29/10/2020
- ♥ QUIGNON Camille-Lou09/11/2020

Sont notés les enfants dont les parents ont autorisé la publication dans le bulletin municipal.

Nouveauté !

Sous ce mandat, pour davantage de convivialité, les mariages sont célébrés par deux officiers d'état civil – maire et/ou adjoint(s).





VIE LOCALE

VOS ÉLUS A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

♥ Titulaires : Frédéric VALLOS et Corinne MARTIN GAJAC

♥ Suppléant : Christophe HENRY

LES REPRÉSENTANTS DANS LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Membres élus	Commission économie	Commission aménagement, logement et mobilités durables	Commission environnement, PCAET, gestion des déchets et aires des gens du voyage	Commission culture, tourisme, patrimoine et Voie bleue V50	Commission finances et ressources humaines	Commission sport	Commission action sociale, petite enfance et insertion	Commission assainissement et GEMAPI	PCAET : Plan climat Air Energie Territorial	CLECT : Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées
Frédéric VALLOS										Titulaire
Christophe HENRY										
Corinne MARTIN-GAJAC										
Gilles GROSSAT										Suppléant
Sindy GONZALEZ										
Richard GAY										
Clément PETIT										
Jean DA COSTA										
Marie-Claude HENRY										
Alain JACQUET										
Eva SOUZY										
Annie GENEVOIS										
Daniel AKNIN										
Baptiste COLLET										

LES REPRÉSENTANTS DANS LES SYNDICATS

	SIAH : Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique	SIEA : Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain	SIEP : Syndicat Intercommunal d'Eau Potable	SCOT : Syndicat pour le Schéma de Cohérence Territoriale
Frédéric VALLOS	Suppléant	Titulaire		Titulaire
Gilles GROSSAT		Suppléant		
Christophe HENRY	Titulaire	Suppléant		Suppléant
Richard GAY		Suppléant		
Jean DA COSTA		Suppléant		
Sylvain PERRAUD	Suppléant			
Clément PETIT		Titulaire	Suppléant	
Baptiste COLLET	Titulaire		Titulaire	

COLLÈGE

« Travaux préparatoires à la construction du collège de Saint Didier de Formans »

- Porté par le Département de l'Ain, **le projet de construction du nouveau collège avance** et a obtenu les autorisations environnementales nécessaires à la tenue des travaux. Situé sur notre commune, il va être réalisé dans un grand parc qui possède une forte valeur écologique nécessitant des dispositions particulières en termes de préservation de l'environnement. **L'ouverture du collège est prévue pour la rentrée scolaire 2023.**



Emplacement du futur collège

- Les opérations préalables à la construction du collège consistaient à défricher, dessoucher et abattre la végétation située dans l'emprise du projet, soit sur environ 2 hectares. En maîtrise d'ouvrage CCDSV, cette opération s'est élevée à près de 81 000 € TTC et s'est déroulée en octobre dernier. Un expert écologue a été missionné, du début à la fin de cette phase, afin de mettre en place les mesures de réduction d'impacts environnementaux qui se traduisaient notamment par l'application d'un protocole spécifique d'abattage des arbres à fortes valeurs environnementales (présence de chauves-souris, préservation des cavités lors de la coupe, utilisation de techniques d'abattage adaptées, revalorisation des arbres sur des espaces à proximité).
- Outre les mesures de réduction prévues lors de l'opération sur la végétation menée par la CCDSV, des compensations

écologiques seront réalisées sur des surfaces boisées à Cibeins, en bord de Saône à Reyrieux et à proximité du futur collège. Elles viseront à revaloriser ces espaces sur le long terme, et ainsi mettre en place des mesures de gestion favorables aux espèces et habitats impactés lors du chantier. Les actions proposées à Cibeins seront intégrées dans un plan d'aménagement forestier réalisé par l'Office National des Forêts pour le compte de la CCDSV avec un suivi tous les 5 ans durant 30 ans.

- La CCDSV, propriétaire du foncier, construira un **gymnase** dont elle a délégué la maîtrise d'ouvrage au Département de l'Ain. Le budget global de l'opération est de 25 millions d'euros, dont 18 millions pour le collège et les logements attenants, et 5,5 millions pour le gymnase, le solde étant dédié aux aménagements extérieurs. La CCDSV va travailler sur la desserte du lieu en transport scolaire et collectif et assurer la continuité des modes actifs. Le gymnase multisports, disposant de deux salles, d'une tribune de 250 places et d'un emplacement pour un futur mur d'escalade, est très attendu par les associations sportives qui pourront l'utiliser en dehors du temps scolaire.
- L'équipe municipale travaille actuellement sur les **aménagements de sécurité et de circulation** autour du nouveau collège, et particulièrement sur la route de Trévoux qui permettra de faire le lien entre le site et le centre du village. Ces aménagements, incontournables pour la sécurité de toutes et tous, seront un point fort des investissements financiers au cours du mandat.



Sylvain PERRAUD,
Conseiller délégué
Réfèrent suivi chantier
du nouveau collège

CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DU FORMANS

Restaurer la continuité écologique, c'est rétablir la libre circulation des poissons et du transit sédimentaire sur le cours d'eau.

♥ Le seuil de l'aqueduc de St Didier faisant partie des six points de rupture identifiés sur le Morbier, le Formans et le Grand-Rieux, son arasement était nécessaire pour répondre aux exigences de la loi sur l'eau.

♥ Ces travaux annoncés et décrits dans le bulletin de 2020 sont désormais terminés. Pour rappel, le barrage aqueduc de Saint Didier était le plus vieil ouvrage du Formans, édifié au XVI^e siècle et remplissait une double fonction :

- Un barrage pour créer une retenue d'eau et alimenter une ancienne tannerie.
- Un aqueduc sur le barrage pour faire transiter les eaux du bief de Forquevaux et alimenter l'ancien moulin de Fétan situé à Trévoux.

♥ La crue de 1993 a détruit cet ouvrage qui créait un obstacle infranchissable dans le cours d'eau.

♥ Les travaux ont commencé en mai 2020 avec une destruction partielle de l'ouvrage, le rétablissement du lit de la rivière et la création de seuils, pour s'achever au mois d'octobre par des plantations sur la berge.

♥ Les actions de restauration de la continuité écologique exercées dans le cadre de la compétence GEMAPI*, sont issues du volet grand cycle de l'eau du contrat triennal 2019-2021. Elles sont financées par la CCDSV et subventionnées par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et le Conseil Départemental de l'Ain.

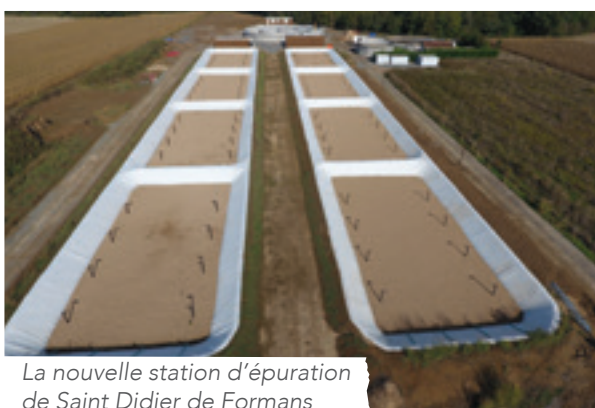
*GEMAPI GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations



Restauration de la continuité du Formans.
(un bout de l'ancien édifice sur la droite)

STEP

La nouvelle station d'épuration de Saint Didier de Formans réalisée par la Communauté de Communes sera



La nouvelle station d'épuration de Saint Didier de Formans

opérationnelle en début d'année 2021. Regroupant également les communes de Misérieux, Toussieux et Sainte Euphémie elle pourra traiter un débit maximum d'eaux usées de 3 000 m³ par jour pour une capacité de 12 000 équivalents habitants. S'inscrivant dans le cadre de la reconquête de la qualité des eaux du Formans, l'opération comprend la construction de la station et le renouvellement des réseaux en amont, pour un montant total de 7,6 millions d'euros, dont 2,6 millions d'euros de subventions dans le cadre du contrat de territoire signé avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et le Conseil Départemental de l'Ain.



VIE ASSOCIATIVE

SAINT DIDIER ANIMATION



Chers Désidériens, Désidériennes,

♥ Nous profitons de ces quelques lignes pour vous présenter notre association SDA (Saint Didier Animation) qui est votre Comité des fêtes sous un format associatif. Nous avons comme vocation de penser et d'organiser des manifestations pour notre commune et d'être partenaire des associations pour les aider dans leurs animations.



A notre actif, nous avons :

- La sortie de ski en car, au cœur de l'hiver au départ de la commune
- La fête de la Saint Didier courant mai, dont la dernière version fut un Maraoké géant (marathon de la chanson)
- La cuisse de bœuf, courant juillet, fête champêtre avec feux d'artifices, bal et repas
- Le loto géant inter associations début décembre avec de nombreux lots
- Le Noël des enfants courant décembre, spectacle entièrement gratuit avec animateur professionnel, goûter, photos avec le père Noël ouvert à tous les enfants de Saint Didier

♥ Malheureusement 2020 fut une année blanche pour nous. Nous n'avons pas pu organiser nos manifestations en raison de la crise sanitaire mais nous avons bon espoir pour 2021.

♥ Toutes ces initiatives nécessitent une équipe solide, sympa et à votre écoute ! Aujourd'hui, comme c'est le cas pour de nombreuses associations, le nombre de nos membres bénévoles s'érode et nous avons de plus en plus de difficulté à recruter des volontaires souhaitant s'investir dans notre bureau.

♥ Nous recherchons activement des volontaires pour les postes de Président et de trésorier.

♥ Notre Assemblée Générale du 18/09/2020 ayant été infructueuse, et pour laisser l'initiative aux bonnes volontés, nous nous sommes donnés un temps de réflexion pour ce renouvellement.

♥ Une AG extraordinaire était prévue le 4/11/2020 mais a été annulée en raison du confinement. Nous comptons sur votre mobilisation et vos candidatures pour la nouvelle date que nous fixerons prochainement.

♥ Sachez que si aucun candidat ne se manifeste pour la reprise du bureau, il sera malheureusement décidé par vote, de la dissolution ou de la mise en sommeil de l'association SDA.

♥ Toute l'équipe vous souhaite de garder le moral et la santé pour vous permettre de passer une belle année 2021.

Jean DA COSTA, Président

LE SOU DES ÉCOLES

- ♥ Le Sou des Ecoles de Saint Didier de Formans est à l'initiative de plusieurs événements dans l'année qui permettent à la fois de financer les projets pédagogiques (spectacles, matériels, intervenants,...) mais aussi d'animer le village.
- ♥ Malgré le contexte sanitaire actuel, nous espérons pouvoir organiser les manifestations prévues, qui, nous le



rappelons, sont ouvertes à tout le village. Enfants de Saint Didier, venez faire la fête au Carnaboom le samedi 27 février ; Désidériennes et Désidériens venez profiter de l'Afterwork musical le 4 juin.

- ♥ Notre secrétaire, partie vers d'autres horizons, est remplacée par Florence.
- ♥ Toutes les personnes souhaitant aider sont les bienvenues. Si vous avez des questions ou des suggestions, n'hésitez pas à nous contacter.

Agenda



- Carnaboom 27 février
- Afterwork 4 juin
- Fête de l'école 25 juin



INFOS

lesoudestdid@gmail.com

LA GYM DÉSIDÉRIENNE 2020/2021



- ♥ Une fin d'année chaotique due à la crise sanitaire en lien avec la COVID 19 nous a demandé une réorganisation des séances de gym. Face aux recommandations du gouvernement, nous avons proposé des cours en extérieur. Sur une période de trois semaines, certains adhérents ont su s'approprier la situation et participer à plusieurs séances. A la rentrée, la situation sanitaire étant inchangée, un protocole sanitaire a été mis en place, ce qui a permis à nos adhérents de reprendre les cours en toute sécurité.
- ♥ Un cours de stretching a été ajouté cette année à la liste des disciplines proposées à nos adhérents ce qui nous amène à un total de 12 cours dispensés à la salle des fêtes de Saint Didier de Formans.
- 5 cours de Gym avec Isabelle, Nicolas et Paola (mardi matin et soir - jeudi matin et soir)

- 2 cours de Pilates avec Frédérique (lundi et jeudi soir)
- 2 cours de Yoga avec Catherine (lundi soir et mercredi matin)
- 1 cours de Stretching avec Paola (jeudi soir)
- 1 cours de Zumba avec Paola (mardi soir)
- 1 cours de Qi Gong avec Isabelle (mardi soir)



Nous remercions nos adhérents pour leur flexibilité face à la situation sanitaire actuelle.

INFOS

Christine au 06 09 66 85 39
Valérie au 06 10 21 60 64
gymddf@gmail.com



AMICALE DE PÊCHE DU FORMANS

♥ Al'heure où j'écris ces mots, je pense vouloir, comme beaucoup de Désidérien(ne)s, tourner au plus vite la page de cette année 2020.

♥ Cette saison aura été pour nos pêcheurs du Formans la plus courte de son histoire. L'ouverture nationale a eu lieu le week-end du 14 mars et a été très bonne mais le mardi 17 mars, la France est rentrée en confinement avec son lot de restrictions, y compris pour la pêche.

♥ Le déconfinement du 11 mai ne nous a pas permis de parcourir notre rivière comme d'habitude car les grosses chaleurs et la végétation avaient déjà pris place.

♥ Les mesures sanitaires nous ont empêchés d'organiser notre traditionnelle fête de la pêche qui, rappelons-le, est une journée de découverte du loisir pêche pour tout public.

♥ Nous avons également été contraints d'annuler la journée de pêche dédiée aux enfants du centre de loisirs « L'Île aux enfants ». Les pêcheurs de notre amicale ont également été privés de leur matinée huitres du mois de novembre.

♥ L'écluse du stade a subi de grosses avaries entraînant une baisse importante du niveau de notre rivière, nous privant d'un agréable parcours de pêche poissonneux. J'en profite pour saluer ses propriétaires, la famille REUTHER qui ont œuvré avec les différents services de l'État et plusieurs entreprises pour remettre prochainement cette écluse en fonctionnement.



Nettoyage du lit du Formans



Fabrice un pêcheur heureux

♥ Néanmoins, pour terminer sur une note positive, j'aimerais souligner que des initiatives ont été lancées avec notamment le nettoyage du lit de la rivière au niveau du stade.

♥ Sachez que notre prochaine Assemblée Générale aura lieu (sous réserve des dispositions sanitaires) le dimanche 7 février 2021 à 10h dans la salle des Platanes à côté de la mairie.

♥ Au nom du bureau je vous souhaite une bonne nouvelle année pleine d'espoirs et surtout prenez soin de vous et de vos proches.

Xavier MARTIN,
Président

Agenda



- **Assemblée Générale**
Dimanche 7 février 2021
- **Fête de la pêche**
Dimanche 20 juin 2021



INFOS

Xavier MARTIN - Président - 07 84 51 24 50
Fabrice PERNOD - Trésorier - 06 15 64 83 00

ASSOCIATION SAINT DIDIER COMMUNE RURALE NATURE & PATRIMOINE

L'année 2020 a été marquée par la Covid et tout son lot de précautions, contraintes pesantes et perspectives imprévisibles.

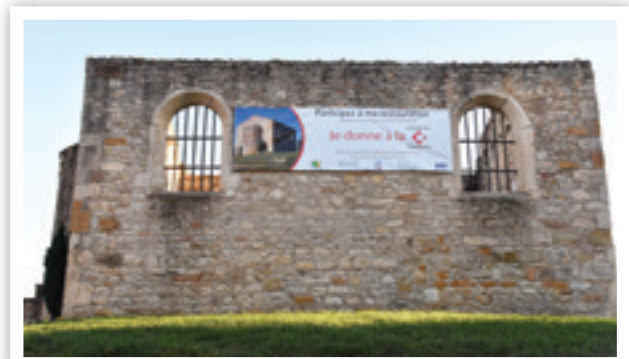


- ♥ Malgré tout le travail réalisé pour organiser la biennale artistique (prévue en mars puis en novembre) et la randonnée du patrimoine (prévue en mars puis en septembre en remplacement de la brocante annuelle du Formans), nous avons décidé d'annuler avec regret et au fur et à mesure des directives préfectorales, toutes ces manifestations pour ne pas faire prendre de risques sanitaires supplémentaires.
- ♥ La commémoration de Roussille s'est déroulée à huis clos et pour la première fois, nous n'avons pas pu convier les familles des fusillés.
- ♥ Malgré cela, le conseil d'administration et le bureau ont travaillé sans relâche sur le dossier de rénovation de la chapelle et ce, avec succès :
 - Le permis de construire, déposé en mairie le 26 février a été accordé, signé et affiché lors des Journées Européennes du Patrimoine le 20 septembre 2020, par Monsieur le maire Frédéric VALLOS en présence d'élus et de nombreux Désidériens.
 - Les demandes de subventions ne sont pas restées vaines. La municipalité, la Communauté de Communes (CCDSV), le Conseil Départemental et enfin le Conseil Régional (Direction de l'aménagement du territoire et de la montagne) ont entériné leur soutien. Ces subventions représentent à elles seules la moitié du financement de la 1^{ère} tranche des travaux.
- ♥ La Covid 19 nous a bousculé dans notre routine : la contrainte de porter un masque a été transformée en opportunité puisqu'une dizaine de bénévoles a cousu plus de 400 masques vendus au profit de la Chapelle. Merci à tous les Désidériens qui nous ont fait confiance et soutenus dans cette action.
- ♥ A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine (JEP), notre participation organisée le 20 septembre a permis d'imprimer déjà 223 tuiles aux noms et prénoms des visiteurs qui ont adhéré à notre initiative. Ils nous ont confortés sur l'intérêt et l'importance de continuer cette action. Sur les 2 500 tuiles qui viendront couvrir le toit de la chapelle, 400 autres ont déjà été brossées, lavées et stockées par des bénévoles toujours aussi actifs. Toutes ces tuiles attendent d'être imprimées à leur tour au nom des personnes qui souhaitent laisser une trace et un témoignage sur le toit de la chapelle à leurs descendants !
- ♥ Le dossier préalable au lancement d'une campagne de mobilisation du mécénat populaire, déposé auprès de La Fondation du Patrimoine, a lui aussi abouti avec succès par la signature d'une convention le 3 juin 2020. Vous avez tous reçu, courant mai dans le journal de notre association « le Désidérien », le triptyque présentant l'histoire de la chapelle, le financement des travaux envisagés et les modalités pour faire un don. Depuis, une grande banderole



Aidez à la restauration de la chapelle du Vieux-Bourg de Saint-Didier de Formans !
www.fondation-patrimoine.org

a été posée sur le bâtiment à rénover afin de rappeler que la Chapelle a besoin de vous pour retrouver non seulement un toit mais aussi la vie. Certes, le devenir de cette chapelle est géré actuellement par ASDCR N&P mais d'ici 18 ans, elle sera de nouveau la propriété de la commune et donc de tous les Désidériens !



♥ L'année 2021 s'annonce difficile mais l'équipe ASDCR N&P se mobilise avec beaucoup de volonté et d'énergie pour poursuivre ses dossiers et ses activités. Le calendrier retenu, sous réserve des aléas sanitaires est le suivant :

- Vœux de l'association le vendredi 15 janvier
- 12^e Biennale artistique le samedi 27 et dimanche 28 mars
- 2^e Randonnée pédestre du Patrimoine le dimanche 23 mai
- 27^e Brocante du Formans le dimanche 26 septembre

Chacune des manifestations que nous espérons pouvoir organiser, sera l'occasion encore d'imprimer des tuiles jusqu'à épuisement du stock.

♥ Si vous souhaitez nous rejoindre et vous investir dans une association dynamique et entreprenante, n'hésitez pas à nous faire signe sur : contact@asdcr.fr Nous serons très heureux de vous accueillir.

♥ J'espère que vous aurez passé de bonnes fêtes de fin d'année. Le conseil d'administration se joint à moi pour souhaiter à chacun d'entre vous une année 2021 plus sereine dans un environnement plus apaisé.

Prenez soin de vous et de vos proches.

M. T. LANDES, Présidente



PS : Vous pouvez recevoir notre revue « Le Désidérien » (3 parutions par an) de qualité reconnue depuis plus de 25 ans, en adhérant à notre association ASDCR N&P :

- 25 € pour une personne seule
- 30 € pour un couple

Demande d'adhésion (précisant vos coordonnées) accompagnée d'un chèque libellé au nom de l'association ASDCR N&P

ATELIER BOIS ET COULEUR

Depuis mars 2020, nous sommes, comme une grande partie du monde associatif, en attente de jours meilleurs où nous pourrions nous retrouver pour partager notre passion commune « LA PEINTURE DÉCORATIVE ».

Nous télé-échangeons sur nos réalisations et nos projets mais c'est, il faut l'avouer, moins convivial que nos rencontres.

Pas de visite aux marchés de Noël alsaciens cette année mais nous avons travaillé sur le thème de Noël avec des explications en ligne.

Quelques projets pour Noël :



INFOS

atelierboisetcouleurs@gmail.com

CLASSE EN 1



- ♥ Le week-end des conscrits est prévu du vendredi 9 au dimanche 11 avril sous réserve bien entendu des conditions sanitaires.
- ♥ Pour rejoindre les conscrits de la 1 et perpétuer la tradition, merci de prendre contact auprès de la présidente.

INFOS

Karine CHAVRONDIER
06 80 17 15 20

CLASSE EN 5

- ♥ Saint Didier de Formans a la chance d'avoir des conscrits qui savent se montrer présents, unis et solidaires chaque année. La Classe en 5 attend d'ailleurs la période des conscrits avec impatience pour partager des moments de joie, de fêtes, de traditions, dans une ambiance intergénérationnelle qui la définit si bien. L'année 2020 n'aura malheureusement pas permis cette rencontre si attendue. La traditionnelle vente d'huîtres de la Classe en 5 du mois de décembre a été également suspendue cette année mais la Classe en 5 se tient prête pour revenir sur le « devant du village » dès que cela sera de nouveau possible.

- ♥ En attendant, nous sommes toujours ouverts pour la venue de tout nouveau membre conscrit pour agrandir la famille de la Classe en 5 ! Une seule condition : que votre année de naissance finisse par un 5 !



CLASSE EN 6

Agenda



- Vente de boudin Samedi 30 janvier (sous réserve)

INFOS

Maxime RIGAUDIER -Président - 06 69 02 52 52
maxou01600@hotmail.fr

CLASSE EN 8

Agenda



- Tartiflette de la 8 Novembre 2021 (date à définir)

INFOS

Christophe DESPRES - Président - 06 84 61 71 30
chrdespres@gmail.com

 **NSA**
technologie



APSAO

Certifications NF n°367-181, n° 367-182 et n°367-183

Alarme intrusion
Vidéoprotection
Contrôle d'accès

Générateur
de brouillard
Coffre-fort
Rideau métallique

Electricité
Domotique KNX
Automatisme

Alarme incendie
DAE

Clément Petit - Gérant

☎ 06 98 41 30 64

✉ clement@nsa-technologie.com

📍 926, route d'Ars 01600 St Didier de Formans

LA BOULE JOYEUSE DES BRUYÈRES

- ♥ La Boule joyeuse des Bruyères vient malheureusement de passer une année vierge de toute manifestation, concours officiels et amicaux.
- ♥ Seul l'échange avec le club de Misérieux a pu se dérouler et s'est terminé avec le traditionnel casse-croûte convivial.
- ♥ Notre AG a eu lieu le 10 octobre. Nos statuts prévoyaient un renouvellement de bureau. Après votes il a été reconduit dans son intégralité :
 - Président : Jean DA COSTA
 - Trésorier : Jean-Luc HILAIRE
 - Secrétaire : Dominique DA COSTA
- ♥ Lors de cette AG, il a été décidé d'ouvrir une section « Pétanque tout âge ». Ainsi, nous pourrons partager un après-midi par semaine au clos des Bruyères entre joueurs de boules lyonnaises et joueurs de pétanque.



- ♥ En espérant que 2021 ne soit pas le reflet de 2020 et que la COVID-19 nous donne un peu plus de liberté avec la santé.
- ♥ Nous vous souhaitons une bonne année 2021.

Jean DA COSTA, Président

INFOS

Jean DA COSTA - Président - 06 72 99 72 05

CAVALIERS DU FORMANS

- ♥ En 2020, une association de cavaliers/cavalières propriétaires et pensionnaires est née sur Saint Didier de Formans : Les Cavaliers du Formans...
- ♥ Le but de cette association est d'offrir aux cavaliers de la commune et des environs un lieu dédié aux rencontres et permettant de travailler nos merveilleux animaux dans un endroit adapté !



- ♥ Pour cela nous disposons d'un terrain gracieusement mis à disposition par la municipalité : le fond du stade Jean REY, où nous réalisons une carrière de 60 X 30 m... Notre objectif d'ici 1 an est de faire venir du sable et d'encadrer la carrière de lisses de bois.
- ♥ Nous souhaitons faire venir des professeurs d'équitation afin d'organiser des stages dans différentes disciplines telles : le dressage, l'obstacle, la monte western, etc.

INFOS

Emma - 06 43 57 00 34
Madeleine - 06 22 46 73 46
lescavaliersduformans@gmail.com

L'ÎLE AUX ENFANTS

♥ L'association «L'Île aux Enfants» organise et gère des moyens de garde et d'animation pour les enfants âgés de 3 à 17 ans. Pour cela nous proposons un accueil périscolaire le matin, de 7h30 à 8h30, et le soir en semaine, de 16h30 à 18h30, ainsi qu'un accueil extrascolaire tous les mercredis de 7h30 à 18h30. Nous proposons également d'accueillir vos enfants en centre de loisirs à l'occasion des vacances scolaires, la première semaine de chacune des petites vacances (hormis la période de Noël), ainsi qu'au mois de juillet et la dernière semaine du mois d'août.



Camp des ados

♥ Depuis septembre 2020, nous avons mis en place des permanences pour les adolescents de 11 à 17 ans afin qu'ils développent leurs propres activités ou projets, dans un lieu qui leur est dédié, avec le soutien d'un animateur et de la direction de notre structure. Ces permanences ont lieu chaque mercredi après-midi de 14h à 17h30 (il est possible pour les jeunes de manger au self du centre de loisirs à partir de 13h) ainsi qu'un vendredi soir par mois de 19h45 à 21h45 pour une veillée thématique.

♥ L'association en quelques chiffres au cours de l'année écoulée :

- 176 familles ont adhéré à l'ensemble de l'association (l'accueil périscolaire, mercredis et/ou centre aéré),

- 145 enfants ont fréquenté l'accueil périscolaire et/ou les mercredis,
- 84 enfants en moyenne utilisent quotidiennement le service périscolaire,
- 25 enfants en moyenne sont présents chaque mercredi,
- 89 enfants en moyenne ont profité du centre aéré au cours des vacances scolaires.



L'équipe d'animation du mercredi

♥ Cette année 2020 a été très particulière au regard du contexte de crise sanitaire. Après un premier confinement, nous avons dû réorganiser l'accueil périscolaire afin de s'adapter au protocole en vigueur et d'accueillir vos enfants dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire possibles. Il en a été de même pour le centre de loisirs cet été, puisque nous avons ouvert sans pouvoir organiser de sortie. Les enfants se sont toutefois beaucoup amusés au cours des nombreuses journées à thème, l'association s'étant donné les moyens de faire venir de nombreux intervenants dans les murs de l'école : tir à l'arc, hockey sur gazon, laser game, speed racing 3D, escape game, cirque, escrime...

♥ A chaque étape de cette crise qui dure dans le temps, l'association en lien avec la mairie, a su trouver des ressources afin de proposer des modes d'accueil adaptés au contexte et aux contraintes. Nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez et vous assurons de la continuité de nos services pour cette nouvelle année 2021 malgré les contraintes à venir.



Centre de loisirs

- ♥ Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter le site internet de l'association.
- ♥ Le centre de loisirs sera ouvert selon le calendrier suivant :
 - Hiver : du lundi 8 février au vendredi 12 février 2021
 - Printemps : du lundi 12 avril au vendredi 16 avril 2021
 - Été : du mercredi 7 juillet au vendredi 30 juillet 2021 & du lundi 23 août au mardi 31 août 2021

♥ Si vous souhaitez rejoindre notre association pour participer à l'organisation des différentes activités, ou tout simplement nous soumettre des idées, n'hésitez pas à nous contacter. Cet automne, suite au reconfinement, nous n'avons pas pu tenir l'Assemblée Générale prévue courant novembre, toutefois nous vous donnons rendez-vous courant janvier 2021 pour participer à nos côtés à cet événement associatif.

INFOS

Association Ile Aux Enfants
 300 rue de la Mairie
 01600 SAINT DIDIER DE FORMANS
 Virginie BOIDRON - Directrice
 06 63 96 87 30 - ileauxenfants.esdf@orange.fr
 Richard GAY - Président
 06 79 04 29 31 - ileauxenfants01600@gmail.com
 ile-aux-enfants.neopse-site.com

UNION DES ARTISANS COMMERÇANTS DE SAINT DIDIER DE FORMANS

- ♥ Compte tenu des circonstances actuelles, notre fête des lumières du 8 décembre pour notre village n'a pas pu avoir lieu.
- ♥ Nous avons à cœur de vous accompagner dans cette période difficile et nous savons qu'il n'y a rien de plus important que votre santé et celles de vos êtres chers.



En tant qu'union commerciale, nous continuons à veiller aux recommandations gouvernementales et toute l'équipe de l'UCA reste présente. Nous sommes à votre disposition pour partager nos services.

- ♥ En attendant le renouveau, nous préparons un 8 décembre 2021 inoubliable avec encore plus de féerie, pour les petits et les plus grands.
- ♥ Toute l'équipe de l'UCA reste mobilisée pour continuer ce merveilleux moment de partage offert par nos soins.

Prenez bien soin de vous.

Les membres de l'Union Commerciale et Artisanale

PASAE

♥ Notre Assemblée Générale a eu lieu le 2 octobre 2020. Les membres du bureau en place ont été réélus :

- Amandine REBOUILLAT : Présidente
- Max LORQUET : Trésorier
- Sophie ALVAREZ PASSARD : Trésorière adjointe
- Hélène PINTO : Secrétaire
- Mélanie DA SILVA VAZ : Secrétaire adjointe



♥ Cette année nous comptabilisons 171 inscriptions pour 135 enfants répartis sur 15 cours dans la semaine. 96 familles sont adhérentes au PASAE.

♥ Nous dispensons toujours nos activités incontournables qui sont : Baby Gym, Danse, Sport. L'activité Acrosport dispensée par Madame Sara JARZ n'est plus proposée cette année.

♥ Nous comptons 2 nouvelles activités :

- La Gymnastique assurée par Monsieur Bruno CHALARD déjà intervenant en Baby Sport et Multi Sport
- La Vannerie assurée par une nouvelle intervenante Madame Rita MEYNAND.

♥ Le PASAE a souhaité soutenir la réfection de la toiture de la chapelle et a fait graver une tuile à son nom.



ACTUALITÉS

- ♥ Stages de la Toussaint : Poney au Poney Club du Grand Célard à Chasselay : 31 cavaliers ont participé.
- ♥ Poterie à Terr'Ame à Trévoux : 10 inscriptions.
- ♥ Vannerie Halloween de Minibrind'osier : 13 inscriptions.
- ♥ Vannerie à 4 mains (parent/enfant) : 7 mangeoires à oiseaux ont pu être réalisées.
- ♥ Macramé Halloween et Noël : 7 inscriptions pour chaque stage.
- ♥ Macramé à 4 mains (parent/enfant) : 7 suspensions pour plante verte ont pu être réalisées.
- ♥ Arts créatifs à l'Atelier Lili et Compagnie : 20 artistes en herbe ont testé l'atelier pour 36 places occupées.

Vous pouvez nous suivre via le site internet du PASAE.

Agenda



- **Vacances d'Hiver et de Printemps**
Nous communiquerons bientôt sur les stages.
- **Fête de fin d'année du PASAE**
Vendredi 18 juin 2021
- **Fin des activités**
Mardi 6 juillet 2021



INFOS

 PASAE
pasae.neopse-site.com/fr

CHORALE A CAPELLA



La chorale a pris sa retraite sanitaire mais nous nous retrouverons dès que la situation le permettra pour de nouvelles aventures, je l'espère. En attendant n'hésitez pas à nous retrouver sur notre site. A bientôt.

INFOS

06 44 89 43 63

<https://saonevalleeacapella.free.fr/CHORALE>

Dominique BOUILLOUX, Président

RENCONTRES ET LOISIRS DU FORMANS

Malgré l'actualité sanitaire, le club du 3^e âge « Rencontres et Loisirs » existe toujours. Mais avec le Covid, tout s'est arrêté. Nous espérons bientôt nous retrouver pour jouer aux cartes ou d'autres jeux. Dès que ce sera possible, rejoignez-nous, les mardis de 14h à 17h30. En attendant, prenez bien soin de vous.



INFOS

Simone BELLET - 06 08 15 50 07

Simone BELLET, Présidente

PASSAGE À L'ACTE

Association de Théâtre



- ♥ Le bilan de la saison 2019/2020 est évidemment particulier en rapport avec cette crise sanitaire qui nous impacte et qui contrarie tous les projets...
- ♥ Le groupe d'une quinzaine d'adultes constitué à l'automne 2019 a malheureusement dû renoncer à la représentation annuelle du mois de juin, qui donne l'opportunité à nos adhérents de présenter au public le reflet du travail de l'année ainsi qu'une agréable soirée de spectacle.
- ♥ Ces perturbations et ces manques de recette entraînent des déséquilibres budgétaires pour l'association qui devra appréhender cette problématique.
- ♥ A la rentrée d'automne 2020, le groupe de fidèles adhérents s'est reconstitué autour de Catherine BOCHET avec quelques nouveaux intéressés par le théâtre mais la saison a subi un nouveau confinement !

- ♥ Qu'en sera-t-il pour notre soirée prévue le vendredi 18 juin 2021 ? Le Théâtre, discipline culturelle bien présente à Saint Didier depuis la création de l'association il y a maintenant plus de vingt ans, garde l'espoir de reprendre au plus vite son activité et rappelle que dans un fonctionnement normal, l'ouverture à l'atelier Théâtre est accessible à tous le mercredi à 20 h à la salle des fêtes.

Passage à l'Acte formule le souhait d'une année 2021 bien meilleure pour tous.

Bernard BOCHET, Président

INFOS

04 74 00 32 77

passagealacte@gmail.com



- ♥ Elle avait bien débuté avec l'organisation de nos tournois en salle, un stage avec des petits joueurs qui avaient répondu présents.
- ♥ Le football à 11 avait repris le chemin des terrains mi-janvier avec des objectifs et des souhaits plein les têtes. Subitement, tout s'est arrêté : grosse frustration pour les petits, les grands, pour tous.



Notre équipe féminine U13

- ♥ Malgré cet arrêt brutal, le District du Rhône a pris en compte le classement au 13 mars pour attribuer les places en divisions supérieures ou pas. Nos U15 terminent champions de leur poule et accèdent à la D3. Les U17 et U20 accèdent respectivement à la D2 et D1 suite à la modification du nombre de poules. Malheureusement les séniors restent à la porte de la D3 à 1 petit point du 3^e malgré une belle reprise après la trêve hivernale.
 - ♥ Pour le foot animation (d'U6 à U13) tout s'est arrêté le 13 mars, même pas un tournoi ou un plateau l'été. Cette crise a aussi mis un terme à toutes nos animations pourtant nécessaires pour la vie du club.
 - ♥ Les vacances ont été un moment permettant à chacune et chacun de se détendre, de profiter mais les petits et les grands avaient hâte que les vacances se terminent... Non pas pour la rentrée scolaire mais pour la rentrée footballistique...
- ♥ Nous avons anticipé cette demande : dès la deuxième semaine du mois d'août, les séniors ont pu reprendre les séances suivies de près par les autres catégories de foot à 11. Même les U11 et U13 ont pu retrouver leur rectangle vert la dernière semaine du mois d'août.
 - ♥ Cette saison, nous avons la joie d'avoir pu constituer une équipe féminine de 9 joueuses U13 très motivée aux entraînements comme aux matchs. Nous pensions que la crise sanitaire allait freiner les engouements pour les sports collectifs mais à l'écriture de ces quelques lignes le nombre de licenciés est proche de celui de la saison 2019/2020. 14 équipes arborent l'écusson de l'US Formans St Didier/St Bernard et toutes les catégories sont représentées des U6 aux vétérans et les loisirs.
 - ♥ Le club a tout mis en œuvre pour accueillir les parents, les joueurs et les adversaires avec la mise en application de toutes les règles liées à la crise.
 - ♥ Malheureusement, la reprise de cette crise nous a contraints d'arrêter en pleine saison.
 - ♥ Toutes nos animations sont elles aussi annulées, en espérant pouvoir les reprogrammer ultérieurement. Le foot est à l'arrêt, la vie est au ralenti, mais nous mettons tout en œuvre pour nous retrouver rapidement.
 - ♥ Les membres du bureau de l'US Formans remercient les bénévoles, les parents, les différents acteurs de la commune pour leur aide et leur participation.

Jean DIDIER, Président de l'US Formans

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE SAINT DIDIER DE FORMANS

Suite au protocole sanitaire institué par le gouvernement, les cérémonies prévues pour l'année 2020 se sont déroulées en comité restreint.

Pour l'année 2021 les mêmes cérémonies sont programmées, à savoir :

- 19 mars 1962 : fin de la Guerre d'Algérie
- 8 mai 1945 : fin de la Deuxième Guerre mondiale
- 16 juin 1944 : Massacre de Roussille

Marcel BLANC, Président

- 11 novembre 1918 : fin de la Première Guerre mondiale

Comme chaque année, nous remercions toutes les personnes qui par leur présence à ces cérémonies, témoignent leur reconnaissance à tous ces disparus.

INFOS

Marcel BLANC
Président des anciens combattants
marcel.blanc35@sfr.fr - 04 74 00 26 60

TENNIS



Le tennis vous intéresse, et vous souhaitez le pratiquer, en loisir ou en compétition, mais surtout dans une ambiance sympathique ? Alors n'hésitez plus et venez nous rejoindre !

LA SAISON 2019/2020 PERTURBÉE PAR LA PANDÉMIE

Un arrêt total de la pratique du tennis de mi-mars à mi-juin 2020.

Cette situation exceptionnelle nous a obligés à recourir au chômage partiel pour notre professeur de tennis salarié du club. Devant les conditions sanitaires, nous avons dû annuler un grand nombre de nos manifestations et en particulier :

- La fête de l'école de tennis, le tournoi open, le tennis à l'école et notre concours de pétanque.

Cette situation hélas risque de se prolonger pour la saison 2020/2021. L'avenir le dira.

NOS OFFRES POUR LES JEUNES

- ♥ Votre enfant souhaite débiter le tennis ? Le programme Galaxie Tennis est destiné aux enfants de moins de 12 ans. Une pédagogie adaptée qui lui donnera le goût et l'amour du jeu.
- ♥ Une école de Tennis (8 à 15 ans) + Compétition
- ♥ Groupe Ados (16 à 18 ans)
- ♥ Championnats et tournoi jeunes



Virginie Melia
Directrice artistique
06 88 02 74 02
contact@virencouleur.com

310 route de Ste Euphémie
01600 St Didier de Formans



www.virencouleur.com

- ✓ Identité visuelle
- ✓ Supports de Com'
- ✓ Site Web
- ✓ Réseaux sociaux
- ✓ Événementiel ...

SAVOIR

-FAIRE

CRÉATION / RENOVATION / ENTRETIEN

TERRAINS DE SPORTS

ARROSAGE AUTOMATIQUE
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Suivez notre actualité sur :



commercial@coseec.com
www.coseec.com

Référent :
Olivier PLATRET
06 85 33 29 29

Cultivons la performance sur tous les terrains

NOS OFFRES POUR LES ADULTES

- ♥ Stages Jeunes et Adultes
- ♥ Cours individuels ou collectifs (Initiation et Perfectionnement)
- ♥ Animations.
- ♥ Championnats individuels et par Equipes.

NOS MANIFESTATIONS

- ♥ Un tournoi homologué en Juin
- ♥ Fête de l'école de tennis
- ♥ Tournoi interne double mixte
- ♥ Concours de pétanque fin août

NOS TARIFS

- ♥ Des tarifs au plus juste à la portée de tous et des facilités de paiement
- ♥ Formules familles
- ♥ Carte jeunes (chéquier 01)
- ♥ Cartes d'été

NOS SPONSORS

- ♥ La société PPF à Saint Didier
- ♥ La société TRADISTEAK à Reyrieux
- ♥ La société GATY à Jassans
- ♥ Le Bar l'As de Coeur à Saint Didier

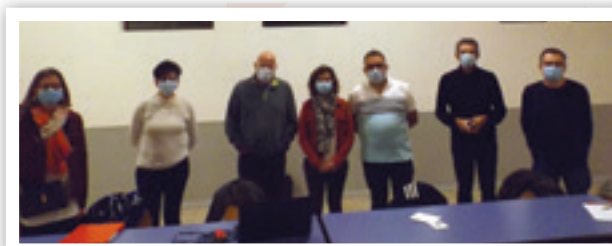
NOS STRUCTURES

- ♥ 1 Club House
- ♥ 2 courts extérieurs dont 1 en résine avec éclairage et 1 en béton poreux
- ♥ Utilisation du gymnase du lycée de Saône Vallée.
- ♥ Un mur d'entraînement.



INFOS

tennisclubsd@hotmai.fr
club.quomodo.com/tcsdf



LE NOUVEAU BUREAU À VOTRE DISPOSITION POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

- ♥ Autour du président Régis POYET,
- ♥ Christine VEYRET trésorière,
- ♥ Céline TROUTTET en charge des équipes féminines,
- ♥ Evelyne CHARBONNET responsable de l'école de tennis,
- ♥ Anaïs POYET animation jeunes,
- ♥ Thierry LIEVRE relation avec les sponsors,
- ♥ Hugues MEILHEURAT en charge des infrastructures,
- ♥ Jacky BOURGIN secrétariat et réseaux sociaux.
- ♥ Notre enseignante et responsable de l'école de tennis : Evelyne CHARBONNET, professeur de tennis diplômée d'Etat salariée du club.

Agenda

- **Tournoi interne double mixte**
Au printemps 2021
- **Fête de l'école de Tennis et portes ouvertes du Club**
Samedi 12 juin 2021
- **Tournoi Open**
Du dimanche 20 juin au dimanche 4 juillet 2021 (Simple Dames, Simple Messieurs et Simple Messieurs + de 35 ans)
- **Concours de pétanque sur invitation**
Fin août 2021 (Date non arrêtée)

Sous réserve de l'évolution sanitaire de notre pays

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

Retrouvez l'annuaire des associations de la commune, sur le site internet de la mairie www.mairie-stdidierdeformans.fr

Cliquez ensuite sur le nom de l'association pour ouvrir sa fiche et accédez aux contacts (sous réserve que l'association ait procédé à sa mise à jour)





INFOS UTILES

NUISANCES SONORES ET BRÛLAGE

ARRÊTÉ SUR LES NUISANCES SONORES SUR LA COMMUNE

Afin de préserver la tranquillité de chacun, voici quelques rappels concernant l'arrêté pris par le maire en ce qui concerne les nuisances sonores.

Merci de bien vouloir respecter les jours et horaires d'autorisation suivants pour l'utilisation de tout matériel sonore de jardinage, de bricolage, tondeuse et autres engins thermiques bruyants troublant l'ordre public sur la commune :

- Les jours ouvrables de **8h à 12h et de 14h à 19h maximum** (à partir de l'horaire d'hiver de 9h à 12h et de 14h à 18h)
- Les samedis de **9h à 12h et de 15h à 19h maximum** (à partir de l'horaire d'hiver de 9h à 12h et de 14h à 18h)
- **Dimanches et jours fériés une tolérance est acceptée uniquement de 10h à 12h.**

Les infractions liées au tapage nocturne ou aux nuisances sonores de voisinage sont punies d'une **amende forfaitaire de 68€ (contravention de 3ème classe)**.

ABOIEMENTS

♥ Les aboiements peuvent être considérés comme étant une nuisance sonore extrême et constituent un trouble anormal de voisinage portant atteinte à la tranquillité publique.

♥ S'il n'existe pas de loi à proprement parler sur les nuisances sonores dues aux aboiements, il est possible de les faire constater. Le propriétaire responsable de son animal peut à ce titre être déclaré responsable des troubles engendrés.

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

♥ Le principe général concernant **le brûlage des déchets verts** issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, de débroussailllements et autres pratiques similaires, quelle que soit leur teneur en humidité **à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel est interdit par arrêté préfectoral.**

♥ **Les particuliers et les professionnels.** Ils ont à leur disposition deux déchèteries pouvant prendre en charge les déchets verts sur les communes de Frans et de Toussieux. Les professionnels doivent assurer la valorisation de leurs déchets.

♥ **Dérogations :** Seuls les Préfets peuvent déroger au principe de l'interdiction de brûlage des déchets verts, sur proposition de l'ARS (Agence Régionale de Santé).

♥ **Sanctions :** Le non-respect de ces prescriptions et notamment l'interdiction du brûlage à l'air libre, est une infraction pénale constitutive d'une **contravention de troisième classe de 450 euros ou plus (article 131-13 du code pénal).**



CHIENS /CHATS

DIVAGATION DES CHIENS

Nous tenons à rappeler que la divagation des chiens sur la voie publique est interdite. Dans ce cadre, si un chien errant pénètre dans votre propriété il convient de s'en saisir et d'appeler la Mairie (04 74 00 14 70) ; celle-ci possède un local adapté dans lequel le chien peut être enfermé avant d'être placé dans les locaux de la SPA.

ABANDON DE CHATS

- ♥ Nous vous incitons à faire stériliser vos chats domestiques afin que cessent les abandons de portées de chatons non désirés.
- ♥ Nous vous rappelons que l'identification

par tatouage ou puce électronique est obligatoire depuis la loi du 1^{er} janvier 2012 pour tous les chats de plus de 7 mois nés après cette date (amende 135 €)

- ♥ Sachez que toute personne qui tue volontairement un chat ou lui inflige des sévices est passible de peines pouvant aller jusqu'à 30 000 € et 2 ans d'emprisonnement. De même la loi punit l'abandon. Depuis l'arrêté du 30 septembre 1988, tout chat se promenant à moins de 300 m de son domicile reste considéré comme un animal domestique et non plus comme un nuisible. Il est donc protégé comme tel.

GESTION DES DÉCHETS

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

- ♥ Il se fait le **vendredi après-midi** à partir de 12h.
- ♥ En cas de fortes chaleurs, la tournée peut démarrer plus tôt. Par conséquent, pensez à sortir vos bacs dès le jeudi soir.
- ♥ Lorsqu'il y a un vendredi férié, le ramassage se fait **le lendemain samedi matin** (dans ce cas pensez à sortir vos bacs dès le vendredi soir).

DÉCHÈTERIES

- ♥ Deux déchèteries sont disponibles sur notre secteur :
 - Déchèterie des Bruyères à Toussieux (ZI de Reyrieux)
 - Déchèterie du Pardy à Frans
- ♥ Horaires
 - **Été** (1^{er} avril au 30 septembre) :
Du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-18h
Samedi non stop de 9h à 18h
 - **Hiver** (1^{er} octobre au 31 mars) :
Du lundi au vendredi 9-12h / 14h- 17h
Samedi non-stop de 9h à 17h

- ♥ Un badge est nécessaire pour rentrer dans les déchèteries. Se renseigner auprès de la CCDSV : 04 74 08 97 66



INFOS

- ♥ Les bouchons en plastique peuvent être déposés dans les tonneaux situés sous le préau, au fond du parking, à gauche de la mairie. Ils sont régulièrement ramassés par l'entreprise Medtronic de Trévoux en vue d'une action humanitaire.
- ♥ Pour la collecte de vos meubles et vieux objets, pensez également à la Recyclerie de Trévoux qui propose de multiples services et une boutique accessible à tous. www.recycleriedombessaone.fr

LA VIDÉO SURVEILLANCE, DES RÈGLES À RESPECTER

Les particuliers ont régulièrement recours à des caméras pour sécuriser leur domicile, notamment pour lutter contre les cambriolages.

Ces dispositifs doivent toutefois respecter la vie privée des personnes filmées.

QUELLES PRÉCAUTIONS PRENDRE LORS DE L'INSTALLATION DE TELS DISPOSITIFS ?

Un particulier peut installer des caméras à son domicile pour en assurer la sécurité. Ces dispositifs ne sont pas soumis aux règles de la protection des données personnelles seulement s'ils sont limités à la sphère strictement privée. Dans tous les cas, ils doivent respecter la vie privée des voisins, des visiteurs et des passants.

♥ Les particuliers ne peuvent filmer que l'intérieur de leur propriété (par exemple, l'intérieur de la maison ou de l'appartement, le jardin, le chemin d'accès privé). Ils n'ont pas le droit de filmer la voie publique, y compris pour assurer la sécurité de leur véhicule garé devant leur domicile.

♥ Si le dispositif est utilisé en dehors de la sphère strictement privée, par exemple parce que des personnes extérieures à la famille ou au cercle amical interviennent

au domicile (aide-soignant, nounou, etc.), il faut informer les personnes sur l'existence des caméras et le but poursuivi (par exemple, par un affichage à l'entrée de la zone filmée, par une information dans le contrat passé avec l'employé de maison, etc.).

♥ Lorsque vous faites appel à une société de surveillance, par exemple pour des levées de doute en votre absence ou pour l'enregistrement des images de vos caméras, prenez le temps de lire le contrat qui vous est proposé et de vérifier les engagements pris par la société notamment sur la durée de conservation des images et sur ses obligations de sécurité (par exemple, les conditions d'accès aux images).

SI UN DISPOSITIF INSTALLÉ PAR UN PARTICULIER NE RESPECTE PAS CES RÈGLES, VOUS POUVEZ SAISIR :

- le service des plaintes de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) ;
- les services de police ou de gendarmerie, ou de police municipale ;
- le procureur de la République ou le tribunal civil.

LA PARTICIPATION CITOYENNE

♥ Le dispositif consiste à avoir un référent volontaire par quartier (si possible) qui repère les allées et venues suspectes et prévient la gendarmerie s'il juge que cette présence dans le quartier est plus qu'anormale. Les référents sont les « yeux et les oreilles » de la gendarmerie sur le terrain, ils sont reconnus par le central d'appel. Ils recevront également de la gendarmerie des mails ou des sms les avertissant de

véhicule suspect pouvant circuler sur la commune par exemple. Il s'agit d'un échange dans les deux sens. Les référents recevront une formation d'une à deux heures et pourront se retirer du dispositif à tout moment.

♥ Mis en place en 2016, 42 Désidériens sont inscrits. Actuellement en sommeil (crise du Covid), ce dispositif sera réactivé en 2021.

Pour davantage de renseignements, merci de contacter la Mairie.



STOP AUX INCIVILITÉS !

L'incivilité désigne le non-respect de l'ensemble des règles et comportements de la vie en société. Malheureusement le constat est fait que de mauvaises habitudes ont été prises par certains habitants en matière d'incivilités. Nous les retrouvons dans nos rapports à autrui que ce soit dans nos activités, nos déplacements, à l'école, avec le voisinage ou dans les lieux publics.

BIEN SE GARER, C'EST DU CIVISME !

♥ Le stationnement irrégulier sur les trottoirs oblige les piétons, les personnes à mobilité réduite ou les poussettes à emprunter les voies de circulation, ce qui représente un danger, notamment pour nos enfants.



♥ De même à l'école, l'arrêt dans les voies de circulation a pour conséquence de gêner les usagers et faire prendre des risques aux enfants qui traversent le parking. Nous invitons les parents à plus de civisme et les prions de se garer sur les espaces de stationnement de l'école en respectant

les règles d'usage. Lorsque le parking attendant à l'école est complet, un parking « annexe », qui a été engravillonné et pourvu d'un passage piétons cette année, est à disposition en face du premier.

ABANDONNER SES DÉCHETS EST UN DÉLIT !

La commune souhaite s'engager dans une lutte contre les dépôts sauvages. Ces déchets enlaidissent nos chemins et peuvent avoir des conséquences sanitaires néfastes. Il est strictement interdit de déposer, abandonner, jeter ou déverser ses déchets sur la voie publique.

Amende de 450 € pouvant aller jusqu'à 1 500 € si déchets déposés par un véhicule



VIVRE ENSEMBLE, C'EST AUSSI RESPECTER SON VOISIN !

Le bruit constitue une des principales causes des troubles de voisinage avec le brûlage des déchets verts. Afin que chacun puisse profiter sereinement de son jardin, de sa terrasse ou de son balcon, il convient de respecter les règles fixées par la municipalité concernant les nuisances.

COIFFURE VIRGINIE
HOMMES DAMES ENFANTS

01
74
00
16
40

97, Rue de la mairie 01600 Saint Didier De Formans

Leloup
Artisan Électricien

Jérôme LELOUP
04 74 08 46 86 (tel/fax)
leloup.elec@orange.fr
67, Chemin des Grandes Combes
01600 Saint Didier de Formans

Electricité Générale pour l'Industrie et le Particulier | Neuf | Rénovation | Téléphonie
Interphonie | Voix Données Images | Panneaux Photovoltaïques | Ventilation

BIODIVERSITÉ

ENTRETIEN DES HAIES

Il est rappelé que les haies le long de la voirie doivent être entretenues. Elles ne doivent pas gêner l'éclairage public ou la signalisation ni empiéter sur la chaussée et les modes doux.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Elles affaiblissent les arbres et constituent un problème de santé publique par la dispersion de leurs poils pouvant entraîner chez les humains et les animaux de graves irritations.



Pour les éradiquer, consulter le site

chenilleprocessionnaire.com

L'AMBROISIE

L'ambroisie provoque de fortes réactions allergiques qui apparaissent en général entre la mi-août et octobre. L'élimination des plants d'ambroisie doit se faire avant la pollinisation et impérativement avant la grenaison. Un doute ? Les feuilles sont vertes sur les 2 faces et n'ont pas d'odeur quand on les froisse.



signalement-ambroisie.fr

LE FRELON ASIATIQUE

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelon asiatique ? Faites un signalement sur le site : l'intervention d'éradication, conventionnée avec la CCDSV, est gratuite pour le particulier.

www.frelonsasiatiques.fr



DÉCLAREZ VOS RUCHES

Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre

→ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
→ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- Connaître l'évolution du cheptel apicole
- Améliorer la santé des abeilles
- Mobiliser des aides européennes

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

RECENSEMENT DES JEUNES

Les jeunes qui arrivent à l'âge de 16 ans (nés en 2004/2005) doivent se faire recenser en mairie. Cette attestation est indispensable pour certaines démarches administratives : dossiers de candidatures aux examens et concours, dossier d'inscription pour le permis de conduire...

Pièces à joindre :

- Livret de famille
- CNI de l'enfant
- Justificatif de domicile



NOUVEAU !

Le recensement est également possible en ligne sur le site www.service-public.fr



- ♥ **Distribution alimentaire** tous les 15 jours - 82, grande rue à TREVOUX.
- ♥ **Aide vestimentaire** : 111 avenue de Monplaisir à JASSANS ouvert à tous, à des prix très modestes :
 - Le mardi de 10h à 12h & 14h à 17h
 - Le mercredi, le jeudi, le vendredi de 14h à 17h
 - Le deuxième samedi de chaque mois de 9h à 12h
- ♥ **L'apprentissage** des savoirs de base dispensé au 32, grande rue à TREVOUX : initiation au Français, l'alphabet, conjugaison, etc.
- ♥ **« Ecrivain Public »** le dernier lundi de chaque mois au 32, grande rue à TREVOUX.

Nous avons besoin de toutes les énergies, quels que soit l'âge, les compétences, le temps dont vous disposez. Vous serez les bienvenus !!



INFOS

Présidente Edith OLLIER
04 74 00 46 15

PPF
Portes - Portails - Fenêtres
Volets - Stores - Pergolas
Portes de garage - Clôtures

04 26 00 64 24 p.p.f@sfr.fr
150 rue Georges Charpak Actipole Est - 01390 Clivrieux

Vente directe de légumes sur l'exploitation le jeudi de 14h à 19h

Maraîchage Biologique

Le Jardin de Ptit Pierre

111 route de Moga 01600 Saint Didier de Formans

Artisan Boulanger Pâtissier

Aux Mille Douceurs
22 Rue du Palais
01600 Trévoux 04 74 00 18 82

FB ROTISSERIE
Cuisson au feu de bois
fb.rotisserie@orange.fr
06 61 82 95 38

Rotissoire • Grill • Prestations évènementielles
Mariage • Banquet • Anniversaire et tout types d'évènements

ANNUAIRES

ARTISANS-COMMERÇANTS

Retrouvez l'annuaire des artisans et commerçants de la commune sur le site internet de la mairie :

www.mairie-stdidierdeformans.fr

> Rubrique Vie économique

> Annuaire des professionnels

N'hésitez pas à cliquer sur la fiche des nombreuses entreprises.

Merci aux entreprises de contacter la mairie pour leurs mises à jour.

ANNUAIRE DE LA SANTE

♥ Cabinet infirmières

E. MORAND ARCHENY

J. MAHUET - S. KANTE 09 86 36 35 92

♥ Cabinet de kinésithérapie

C. MARTIN GAJAC 04 74 00 28 87

♥ Cabinet d'ostéopathie

L. DELTOMBES 04 74 08 84 68

ASSISTANTES MATERNELLES

Retrouvez la liste des assistantes maternelles du village et leurs coordonnées sur le site internet de la commune :

www.mairie-stdidierdeformans.fr/fr/rb/584703/assistants-maternels-3



VIE MUNICIPALE

VIE LOCALE

INFORMATION PAROISSE

OFFICES RELIGIEUX

Pour tout renseignement concernant les horaires de messes veuillez contacter le Père PILLET de la paroisse de Trévoux - 04 74 00 13 70

LES MESSES

Elles ont lieu par roulement le samedi :
18h en hiver et 18h30 en été.



VIE ASSOCIATIVE

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Les descriptifs et tarifs de location pour : la grande salle des fêtes, petite salle des fêtes, salle des associations ainsi que la location de matériel (tables et bancs) sont en ligne sur le site de la commune.



INFOS

www.mairie-stdidierdeformans.fr/fr/rr/738558/salles-a-louer-205

INFOS UTILES

OFFICE DE TOURISME ARS TRÉVOUX

CONNAISSEZ-VOUS NOS BOUTIQUES À ARS ? A TRÉVOUX ?

♥ **A Ars**, laissez-vous tenter par des produits de qualité issus de l'artisanat monastique. Des produits « bien-être » haute qualité à « l'espace gourmand » vous serez séduits par la variété des produits issus des producteurs locaux ou des différents Monastères et Abbayes de France.

♥ La boutique du bureau de **Trévoux** n'est pas en reste : vous aimerez les créations artisanales des artistes du marché de la création de Trévoux. Vous trouverez aussi des articles en



cuir de carpe, des produits du terroir (miel, bière artisanale...), des guides de randonnées, des ouvrages sur Trévoux, la Dombes... et différents objets : casques et épées pour enfants, cartes postales...

♥ N'hésitez pas à nous demander conseil et à gâter vos proches ! Nous pouvons réaliser vos paniers garnis.



Agenda



• Retrouvez tous les événements sur notre agenda : ars-trevoux.com/sortez/agenda

INFOS

Bureau d'Ars
Musée de cire - 625 Rue Jean Marie Vianney
01480 ARS SUR FORMANS
04 74 08 10 76

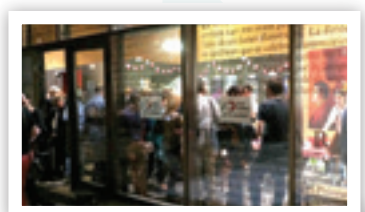
Bureau de Trévoux
Hotel Pierre et Anne de Bourbon
Place de la Passerelle, 01600 TRÉVOUX
04 74 00 36 32

Abonnez-vous à notre newsletter pour recevoir toutes les actualités
contact@ars-trevoux.com
www.ars-trevoux.com



CINÉMA LA PASSERELLE DE TRÉVOUX

Infos et programmes
sous réserve des autorisations sanitaires
www.les-passeurs-dsv.fr



réinventons / notre métier AXA

AXA Hubert DESCROIX

931 rue E. Herriot 01480 JASSANS-RIOTTIER
Tel : 04.74.09.84.84 / Mail : agence.descroixjassans@axa.fr
Orias n° 14 003 062

5 rue du Palais 01600 TRÉVOUX
Tel : 04.74.00.20.29 / Mail : agence.descroix@axa.fr
Orias n° 14 003 062



Groupama
la vraie vie s'assure ici

► À TRÉVOUX - 33 RUE DU PALAIS
Tél. 09 74 50 30 27 Prix d'un appel local à partir d'un fixe

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agréées de Rhône-Alpes, Avenue 50 rue de Saint Cyr 69251 Lyon cedex 09 - 379 808 306 RCS Lyon
Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution - 61 rue Talbot - 75009 Paris.

DOCUMENTS OFFICIELS

CNI ET PASSEPORT

- ♥ Les demandes de carte nationale d'identité (CNI) comme les demandes de passeport, sont à déposer, sur rendez-vous dans les mairies de **Trévoux** (04 74 08 73 73) ou **Reyrieux** (04 74 08 95 20).
- ♥ Vous pouvez faire une pré-demande en ligne à partir du site officiel (le cas échéant elle sera faite par la mairie du lieu de rendez-vous) : <https://ants.gouv.fr/>

INFOS

Autres démarches administratives
Rendez-vous sur :
www.service-public.fr



NUMEROS UTILES

- ♥ **SAMU** : 15
- ♥ **Pompiers** : 18
- ♥ **Police** : 17
- ♥ **Gendarmerie de Trévoux** : 04 74 00 13 99
- ♥ **Toute urgence** : 112 numéro valide dans l'U.E sur fixe et mobile

♥ **Astreinte Mairie Saint Didier de Formans** :
urgence absolue 06 45 04 76 79
du samedi midi au lundi 9h

- ♥ **Préfecture** : 04 74 32 30 00
- ♥ **ERDF-ENEDIS dépannage** : 0 972 675 001
- ♥ **SUEZ dépannage** : 0 977 401 130
- ♥ **GAZ dépannage** : 0 800 473 333
- ♥ **CAF** : 0 810 25 01 10
- ♥ **Services sociaux** : 30 01
- ♥ **Centre départemental de solidarité de Trévoux** : 04 74 00 48 23
- ♥ **Relais des assistantes maternelles** : 04 74 00 33 82

- ♥ **Mission Locale Jeunes** : 04 74 08 97 54
- ♥ **Services d'aide à domicile** :
 - **ADMR** : 04 74 00 28 95
 - **VSDS** : 04 74 00 35 17
 - **ADAPA** : 04 74 45 59 66
 - **Ain Domicile services** : 04 74 34 58 09

♥ **CCDSV** (infos déchets) :
04 74 08 97 66 contact@ccdsv.fr

- ♥ **Saônibus** : 04 72 08 99 88
Infos horaire www.transdev-rai.fr
- ♥ **Recyclerie Trévoux** : 07 83 45 14 90
- ♥ **Presse** :
 - **Le Progrès**
Jacques CHIROUZES : 04 74 08 56 25
jacques.chirouzes@gmail.com
 - **La Voix de l'Ain**
Alain DUFOUR : 06 27 16 29 55
alain.dufour90@orange.fr

TAXI



7 jours / 7 - 24H / 24
Bruno SIMAO DE SOUZA

Toutes courses & toutes distances : transports scolaires

Transport Médical	Tiers payant	Colis urgent
Véhicule climatisé	Limousine	Aéroport

06 83 44 10 51 N°1 Massieux
06 86 59 46 98 N°1 St Didier de Formans
b.simaodesouza@gmail.com

SAFTI

Stéphane SEGUIN
Votre conseiller
indépendant en immobilier
www.safti.fr

06 98 53 09 75 / stephane.seguin@safti.fr

Agent commercial du réseau SAFTI immatriculé sous le n°882 566 227 RSAC BOURG EN BRESSE



BONNE ANNÉE !



**L'ensemble des élus du conseil municipal
de Saint Didier de Formans vous présente
ses meilleurs voeux pour 2021.**

Que cette année apporte à tous santé et
sérénité ainsi qu'aux nouveaux habitants,
à qui nous souhaitons la bienvenue
dans notre village !

